



RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE
SIA DE MARNE LA VALLEE (SIAM USINES)

Données financières

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25/05/2018, a renforcé les droits et libertés des personnes physiques sur leurs données à caractère personnel. Afin de s'y conformer, les Responsables de traitement doivent adapter les mesures de protection les concernant. En conséquence, Veolia Eau France communique à travers le rapport annuel uniquement des données anonymisées ou agrégées.

REPÈRES DE LECTURE

Le document intègre différents pictogrammes qui vous sont présentés ci-dessous.

Repère visuel	Objectif
 ENGAGEMENT	Identifier rapidement nos engagements clés
 FOCUS	Mettre en évidence certaines de nos innovations et nos points différenciants
 RESPONSABILITÉ	Identifier nos démarches en termes de responsabilité environnementale, sociale, et sociétale

Avant-propos



Equalia – Rapport annuel du délégué 2020

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous adresser le **Rapport Annuel du Délégué** pour l'année 2020. Vous y retrouverez l'ensemble des informations techniques, économiques et environnementales relatives à la gestion de votre service d'assainissement.

Cette année 2020, si particulière, a mis à rude épreuve nos liens sociaux comme nos modèles économiques. Au plus fort de la crise de la Covid-19, nos équipes ont été mobilisées 24h/24 pour assurer la performance des services essentiels que nous fournissons à vos administrés. Du national au local, des cellules de pilotage de la crise ont été mises en place pour assurer le plan de continuité des activités. Cette crise a confirmé notre réactivité, notre ancrage territorial et la proximité avec vous, clients, ainsi qu'avec les usagers du service, citoyens-consommateurs. A ce propos, 93% des Français*, interrogés à l'issue du premier confinement, estiment que les professionnels de l'eau ont joué un rôle essentiel en assurant la continuité du service.

Cette crise a aussi été un puissant accélérateur dans la prise de conscience des impératifs écologiques et de leurs conséquences sur nos sociétés. Chez Veolia, nous sommes plus que jamais convaincus du caractère essentiel de nos métiers : pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ; pour lutter contre le réchauffement climatique et pour accompagner nos clients, collectivités et industriels, à s'y adapter ; pour contribuer, à long-terme, en tant que partenaire durable du service public, à la résilience et à l'attractivité des territoires. Nous sommes pleinement engagés dans la transformation écologique afin d'offrir aux collectivités des solutions innovantes pour faire face aux défis à venir.

Aujourd'hui, grâce à notre nouveau projet stratégique Impact Eau France, nous sommes prêts à faire de l'Eau un accélérateur de cette transformation écologique à la fois verte et inclusive. Nous prenons notamment 5 engagements climat à horizon 2023, sur l'empreinte carbone, le prélèvement de la ressource en eau, la biodiversité, la formation des salariés et l'accompagnement des consommateurs.

L'eau, à la fois « marqueur » du changement climatique et bien essentiel du quotidien, doit répondre à des attentes et des usages toujours plus nombreux : sécurité et qualité de l'eau distribuée, lutte contre les îlots de chaleur, réutilisation des eaux usées, gestion des nouveaux polluants... – sans compter l'attente légitime, de la part du consommateur, d'une expérience client innovante et agile, mais aussi inclusive et solidaire.

Les femmes et les hommes de l'activité Eau France de Veolia, représentés par notre Directeur/Directrice de Territoire, sont à vos côtés pour vous permettre de répondre à ces défis et d'anticiper ceux à venir. Soyez certain de leur engagement pour construire avec vous, pour votre territoire et ses habitants, les solutions durables les plus adaptées à votre service d'assainissement.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à nos équipes et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Frédéric Van Heems,
Directeur Général, Eau France

**Selon le baromètre C.I.Eau / Kantar « Les Français et l'eau », 2020.*

PRESENTATION Eau France

Au cours des quatre dernières années, « Osons 20/20 ! », notre précédent projet stratégique, a permis de redonner des bases solides à l'Eau France pour accompagner nos clients.

Au cœur de cette transformation se trouve **l'écoute** de toutes nos parties prenantes :

- ✓ de nos clients collectivités, avec de nouveaux « Contrats de Service Public » sur-mesure et flexibles, où notre rémunération est basée sur une performance que nous définissons ensemble, avec nos modules digitaux d'hypervision qui recueillent et analysent en temps réel et en toute transparence les informations du terrain, pour rendre le service de l'eau plus efficace pour tous.
- ✓ des citoyens-consommateurs, avec un principe de « Relation Attentionnée » qui nous invite à prendre en compte leur satisfaction et leurs réclamations, pour améliorer toujours davantage le service, mieux anticiper leurs besoins, développer de nouveaux services et de leur donner les moyens de s'informer et d'agir sur leur consommation d'eau, leur "empreinte eau".
- ✓ des territoires et des industriels, en apportant des solutions locales et partenariales qui répondent à leurs enjeux spécifiques.
- ✓ de nos salariés, en donnant à chacun les moyens de travailler en sécurité, de se former, de s'engager et de grandir dans l'entreprise, avec plus de responsabilités confiées à ceux qui agissent sur le terrain, directement à vos côtés.

Aujourd'hui, plus solide que jamais sur nos fondamentaux, nous sommes prêts avec « **Impact Eau France** » à faire de l'eau un accélérateur de la transformation écologique et ainsi être "créateurs d'utilité".

- ✓ Par une transformation verte : en élargissant nos offres sur l'eau potable et l'assainissement à l'ensemble du cycle de l'eau et du climat.
- ✓ Par une **transformation inclusive au sens large** : en embarquant et en accompagnant dans cette transformation écologique l'ensemble de nos parties prenantes, en nous appuyant sur leurs différences, en co-construisant les solutions et en partageant les enjeux, les responsabilités et les résultats.

Veolia est le leader et LA référence du cycle de l'eau en France, pour le compte des collectivités publiques et des industriels.

Nos équipes maîtrisent le traitement et le suivi de la qualité de l'eau à toutes les étapes de son cycle, depuis le prélèvement dans la ressource naturelle jusqu'au rejet dans le milieu. Au-delà de notre expertise, nous innovons au quotidien pour rendre nos services, procédés de traitements et installations toujours plus performantes, au service d'une eau et d'un assainissement de qualité.

24,9 millions de personnes desservies en eau potable

2051 usines de dépollution des eaux usées gérées

6,9 millions de clients abonnés

14,8 millions d'habitants raccordés en assainissement

1,6 milliard de m3 d'eau potable distribués

1,2 milliard de m3 d'eaux usées collectées et dépolluées

2172 usines de production d'eau potable gérées

Contribuer au progrès humain, une raison d'être qui résonne dans l'opinion

La raison d'être de Veolia est de contribuer au progrès humain, en s'inscrivant résolument dans les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU, afin de parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. C'est dans cette perspective que Veolia se donne pour mission de "Ressourcer le monde", en exerçant son métier de services à l'environnement.

Veolia s'engage sur une performance plurielle. Nous adressons le même niveau d'attention et d'exigence à nos différentes performances, qui sont complémentaires et forment un cercle vertueux : performance économique et financière, performance commerciale, performance sociale, performance sociétale et performance environnementale.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	7
Un dispositif à votre service	7
Présentation du contrat	7
Commentaires généraux	9
Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA	9
ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ	10
PRODUITS PROPRES DU FERMIER	11
Commentaires généraux	11
Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA	11
VOLUMES DE LA STATION	12
Volumes assainissements	12
Détail des abonnés par commune	12
Détail des volumes assainissement par commune	15
CHARGES DE GESTION DU SERVICE AFFERMÉ	17
Dépenses courantes d'exploitation	17
CHARGES DE SUPPORT DE STRUCTURE	23
Commentaires généraux	23
Commentaires spécifiques et à la société EQUALIA	23
AUTRES CHARGES	25
Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP)	25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	25
AUTRES INFORMATIONS	26
COMPTES TIERS	27
ANNEXE 1 : Compte de la part syndicale perçue par le fermier	27
ANNEXE 2 : Etat des reversements de TVA	38
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE LA GESTION DU SERVICE	39
DOCUMENTS FINANCIER JOINTS	40
ANNEXE 3 : Facture 120m3	40
ANNEXE 4 : Justificatif du paiement des primes d'assurances et tableaux des limites de garanties	43
ANNEXE 5 : Compte de renouvellement	55
ANNEXE 6 : Etat des sinistres et provisions	59
ANNEXE 7 : Sous-traitants	59
ANNEXE 8 : Inventaire valorisé	59
ANNEXE 8bis : Inventaire des biens de reprise	60
ANNEXE 9 : Organigramme du personnel actualisé	61
ANNEXE 10 : Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la délégation (CARE)	63

1. INTRODUCTION GENERALE

1.1 Un dispositif à votre service

TOUTES VOS DÉMARCHES SANS VOUS DÉPLACER



ENGAGEMENT

Pour toutes les démarches en lien avec vos abonnements aux services d'eau, vous pouvez nous contacter via plusieurs canaux mis à disposition.

NOTRE SERVICE CLIENT EN LIGNE :

- ✓ www.service.eau.veolia.fr
- ✓ sur votre smartphone via nos applications iOS et Android.

NOTRE CENTRE SERVICE CLIENT, DONT LES COORDONNÉES FIGURENT SUR TOUTE FACTURE

VOS URGENCES 7 JOURS SUR 7, 24H SUR 24



ENGAGEMENT

Pour toute fuite, incident concernant la qualité de l'eau ou fait anormal touchant le réseau, un branchement, une installation de stockage ou de production d'eau, nous intervenons jour et nuit.

L'exploitation est optimisée de manière à perturber le moins possible les usagers de services.

LES INTERLOCUTEURS VEOLIA À VOS CÔTÉS



ERIC GENET
Directeur de Territoire

9 Rue de la Mare Blanche
BP 49 - ZI de Noisiel
77425 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
eric.genet@veolia.com

01 60 37 54 59
(Audrey DIAZ - Assistante de Direction)



MARIE IAQUINTA
Directeur du Développement
marie.iaquina@veolia.com



JULIE DEJEAN
Responsable Consommateurs
julie.dejean@veolia.com



JEAN-FRANÇOIS JOSSELIN
Directeur des Opérations
jean-francois.josselin@veolia.com



CHRISTINE HAGE
Responsable des Ressources
humaines
christine.hage@veolia.com



ANNIE DUCHÂTEAU
Contrôleur de gestion
annie.duchateau@veolia.com

1.2 Présentation du contrat

Données clés

✓ Déléataire	EQUALIA SERVICES
✓ Périmètre du service	Val d'Europe Agglomération ; Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ; CA Paris-Vallée de la Marne
✓ Numéro du contrat	EB011
✓ Nature du contrat	Affermage
✓ Date de début du contrat	01/01/2009
✓ Date de fin du contrat	31/12/2020
✓ Les engagements vis-à-vis des tiers	

En tant que délégataire du service, EQUALIA SERVICES assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
déversement effluent	CA de Marne et Gondoire	Convention de déversement entre le SIAM et CAMG.
déversement effluent	SAUR	Déversement boues de la STEP de COUPVRAY dans les ouvrages du SIAM
déversement effluent	Société WILLIAM SAURIN	Convention simplifiée de déversement - WILLIAM SAURIN
réception effluent	Société THIMEAU (MAGIC RAMBO)	Convention de déversement effluents - Société THIMEAU-STEP St Thibault des Vignes

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
4	19/12/2018	Avenant n°4 : nouvelle rémunération boues.
3	28/06/2018	Avenant n°3 : Modification sur périmètre, inventaire et RODP
2	10/02/2017	Révision triennale : rémunération, comptes de renouvellement, mise en oeuvre clause de partage de la rentabilité commerciale, conditions de fin de contrat
1	03/02/2014	"Avenant n°1 : Actualisation des dispositions du contrat pour accompagner la mise en service de l'usine d'incinération des boues. Effet tarifaire"

1.3 Commentaires généraux

Le décret 2005-236, codifié aux articles R1411-7 et R1411-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a fourni des précisions sur les données devant figurer dans le Rapport Annuel du Déléataire prévu à l'article L1411-3 du même CGCT, et en particulier sur le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) de la délégation.

Le CARE établi au titre de l'exercice respecte ces principes. La présente annexe fournit les informations relatives à ses modalités d'établissement (voir Annexe 10).

1.4 Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA

Conformément à la demande du SIAM, la SFDE a créé une société exclusivement dédiée à l'affermage du service de son traitement des eaux usées dont les statuts ont été déposés au registre du commerce et des sociétés le 26/12/2008.

Par ailleurs, la SFDE s'est engagée à présenter chaque année son Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation selon la structuration du compte d'exploitation prévisionnel du contrat de Délégation de Service Public (ci-après le Compte d'Exploitation).

Ce Compte d'Exploitation relatif au contrat de délégation de service public (voir Partie X), établi sous la responsabilité de la Société délégataire EQUALIA SERVICES, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles spécifiques exposées ci-dessous.

2. ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

L'organisation de la Société EQUALIA au sein du Centre Régional Ile-de-France Nord de Veolia Eau (groupe Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux) comprend différents niveaux opérationnels qui apportent quotidiennement leur contribution au bon fonctionnement des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement qui leur sont confiés.

La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent en effet un des principes majeurs d'organisation de Veolia Eau et de ses sociétés.

Au sein de cette organisation, pour faire face aux nouveaux défis auxquels se trouvent confrontés ses métiers, et notamment pour accroître la qualité des services rendus à ses clients, la Société EQUALIA a pris part à la démarche engagée par Veolia Eau visant à accroître la collaboration entre ses différentes sociétés.

Dans ce contexte, la Société est associée à d'autres sociétés du Groupe pour mettre en commun au sein d'un GIE national un certain nombre de fonctions supports (service clientèle, ressources humaines, bureau d'étude technique, service achats, expertises nationales...) ; étant précisé que cette mise en commun peut être organisée en tant que de besoin sur des périmètres plus restreints (au niveau d'une Zone ou d'un Centre Régional par exemple).

Aujourd'hui, les exploitations de la Société bénéficient des interventions tant de ses moyens propres que des interventions du GIE national, au travers d'une organisation décentralisant, au niveau adapté, les différentes fonctions.

3. PRODUITS PROPRES DU FERMIER

3.1 Commentaires généraux

Les produits inscrits dans le Compte d'Exploitation regroupent l'ensemble des produits d'exploitation hors TVA comptabilisés en application du contrat, y compris ceux des travaux attribués à titre exclusif.

En ce qui concerne les activités d'assainissement, ces produits se fondent sur les volumes distribués de l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de l'exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des produits non relevés et/ou facturés au cours du mois de décembre. Ces facturations sont comptabilisées dans les comptes de l'année suivante, tout comme, le cas échéant, les écarts d'estimation.

Le détail des produits annexé au Compte d'Exploitation fournit une ventilation des produits entre produits facturés au cours de l'exercice et variation de la part estimée sur consommations.

3.2 Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA

Les produits propres sont détaillés au chapitre V.

Les recettes perçues au titre des conventions ordinaires pour l'exercice s'établissent à 9 480k€, en diminution de 2,82 %.

Les recettes perçues au titre des conventions complètes de l'exercice sont de 457k€, en augmentation de 10%.

Ci-après l'évolution des assiettes et tarifs des CSD WILLIAM-SAURIN et ELYS-THIMEAU depuis 2008 :

NB : comme chaque année nous avons corrigé en N+1 les impacts des coefficients et établi une facture rectificative au titre de l'année N.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
WILLIAM SAURIN													
Assiette globale (m3)	526 043	478 986	433 189	488 396	552 563	505 833	489 614	469 493	411 303	268 588	270 500	301 765	377 747
Impact coefficients	1,011	1,017	1,017	1,019	1,005	0,931	0,848	0,760	0,684	1,022	1,341	1,408	1,000
Assiette corrigée (m3)	531 835	487 150	440 573	497 875	555 299	470 770	415 075	356 918	281 311	274 580	362 849	424 734	377 747
Total facturé (€)	448 266	389 081	347 889	412 286	486 805	421 732	379 277	329 042	264 589	233 393	309 909	361 065	318 959
ELYS-THIMEAU													
Assiette globale (m3)	165 097	159 567	141 946	136 130	133 018	126 514	145 279	163 186	145 120	129 802	123 505	113 115	57 005
Impact coefficients	0,765	0,750	0,883	0,770	0,785	0,812	0,844	0,8439	0,858	1,000	1,000	1,000	1,000
Assiette corrigée (m3)	126 299	119 675	125 367	104 820	104 419	102 438	122 601	137 713	124 469	129 802	123 505	113 115	57 005
Total facturé (€)	106 551	95 576	98 997	86 848	92 075	91 346	111 576	125 070	118 227	110 331	105 486	96 071	48 062

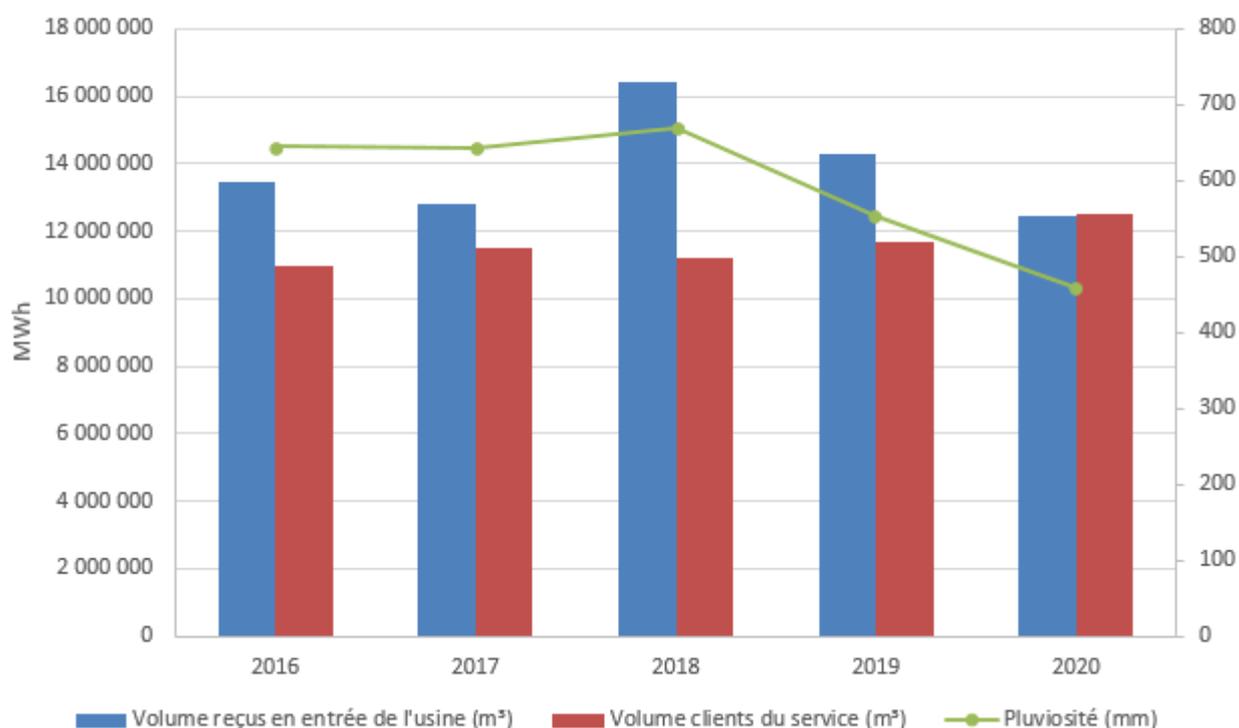
VOLUMES DE LA STATION

3.3 Volumes assainissements

L'évolution de l'assiette de la redevance assainissement pour l'usine de dépollution du Siam est présentée dans le tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre total d'habitant	212 229	215 403	221 963	223 355	221 841	-0,7%
Nombre total d'usagers assujettis	42 926	43 313	44 203	44 335	45 138	1,8%
Volume reçus en entrée de l'usine (m ³)	13 461 246	12 823 449	16 422 449	14 271 432	12 435 009	-12,9%
Volume clients du service (m ³)	10 986 901	11 480 578	11 212 833	11 669 638	12 527 884	7,4%
Pluviosité (mm)	645	644	670	553	458	-17,2%

Comparaison des volumes reçus et facturés



Remarques :

- Depuis 2010, nous comparons les valeurs de notre pluviomètre par rapport aux valeurs de Météo France (Station de Torcy). Lorsque nous constatons une dérive, nous l'inscrivons dans les bilans annuels pour les mois impactés.
- L'assiette assainissement est calculée sur la période du 01/01/N au 31/12/N, différente de la surtaxe syndicale qui est établie sur la période du 01/03/N au 28/02/N+1 (cf. chapitre IV annexe 1 du CRF).

3.4 Détail des abonnés par commune

Nous ne maîtrisons pas la source et l'évolution des données pour les communes dont nous ne sommes pas le délégataire. Nous n'avons pas reçu de données pour 2020, nous nous sommes basés sur l'année n-1.

COMMUNE	TYPLOGIE	2020
BUSSY ST GEORGES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	45
	Collectifs	5
	Individuels	3948
	Industriels	1
Total pour BUSSY ST GEORGES		3999
BUSSY ST MARTIN	Bâtiments communaux	5
	Individuels	261
Total pour BUSSY ST MARTIN		266
CARNETIN	Bâtiments communaux	2
	Individuels	176
Total pour CARNETIN		178
CHAMPS SUR MARNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	70
	Collectifs	3
	Individuels	3648
Total pour CHAMPS SUR MARNE		3721
COLLÉGIEN	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	11
	Collectifs	2
	Individuels	1180
Total pour COLLÉGIEN		1193
COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL	Individuels	152
Total pour COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL		152
CONCHES SUR GONDOIRE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	16
	Individuels	627
Total pour CONCHES SUR GONDOIRE		643
CROISSY BEAUBOURG	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	17
	Individuels	895
Total pour CROISSY BEAUBOURG		912
DAMP MART	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	11
	Collectifs	2
	Individuels	1262
Total pour DAMP MART		1275
EMERAINVILLE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	31
	Collectifs	2
	Individuels	1594
	Industriels	1
Total pour EMERAINVILLE		1628
GOUVERNES	Bâtiments communaux	5

	Individuels	447
Total pour GOUVERNES		452
GUERMANTES	Bâtiments communaux	3
	Individuels	442
Total pour GUERMANTES		445
JOSSIGNY	Bâtiments communaux	3
	Collectifs	1
	Individuels	177
Total pour JOSSIGNY		181
LAGNY SUR MARNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	73
	Collectifs	16
	Individuels	5275
	Industriels	3
Total pour LAGNY SUR MARNE		5367
LOGNES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	45
	Collectifs	1
	Individuels	1503
Total pour LOGNES		1549
LOGNES AÉRODROME	Individuels	25
Total pour LOGNES AÉRODROME		25
NOISIEL	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	45
	Collectifs	10
	Individuels	2064
	Industriels	1
Total pour NOISIEL		2120
POMPONNE	Bâtiments communaux	9
	Collectifs	1
	Individuels	1104
Total pour POMPONNE		1114
ST THIBAUT DES VIGNES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	15
	Collectifs	5
	Individuels	1715
	Industriels	3
Total pour ST THIBAUT DES VIGNES		1738
THORIGNY SUR MARNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	30
	Collectifs	3
	Individuels	2538
Total pour THORIGNY SUR MARNE		2571
TORCY	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	63
	Collectifs	4

	Individuels	3042
	Industriels	0
Total pour TORCY		3109

3.5 Détail des volumes assainissement par commune

COMMUNE	Volumes 2019	Volumes 2020	N/N-1
BAILLY-ROMAINVILLIERS	755 787	941 172	24,5%
BOUES EQUALIA	681	11 838	1638,3%
BUSSY ST GEORGES	1 202 782	1 313 492	9,2%
BUSSY ST MARTIN	29 166	33 638	15,3%
CARNETIN	16 412	15 475	-5,7%
CHALIFERT	27 652	28 654	3,6%
CHAMPS SUR MARNE	178 865	223 942	25,2%
CHANTELOUP EN BRIE	189 849	157 962	-16,8%
CHESSY	281 427	47 109	-83,3%
COLLÉGIEN	232 697	213 320	-8,3%
COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL	16 355	17 413	6,5%
CONCHES SUR GONDOIRE	72 160	76 755	6,4%
COUPVRAY	532 680	758 628	42,4%
CROISSY BEAUBOURG	143 815	131 884	-8,3%
DAMP MART	151 731	159 448	5,1%
EMERAINVILLE	383 578	374 358	-2,4%
FERRIERES	300 335	256 716	-14,5%
GOUVERNES	47 119	49 119	4,2%
GUERMANTES	48 179	53 432	10,9%
JABLINES	25 388	23 607	-7,0%
JOSSIGNY	86 738	77 545	-10,6%
LAGNY SUR MARNE	925 311	1 004 154	8,5%
LESCHES	20 559	26 439	28,6%
LOGNES	681 926	703 680	3,2%
LOGNES AÉRODROME	2 723	2 417	-11,2%
MAGNY LE HONGRE	643 896	804 046	24,9%
MONTEVRAIN	637 570	926 819	45,4%
NOISIEL	734 183	767 120	4,5%
POMPONNE	174 708	183 946	5,3%
SERRIS	661 281	766 417	15,9%
ST THIBAUT DES VIGNES	935 178	788 596	-15,7%
THORIGNY SUR MARNE	424 351	411 265	-3,1%
TORCY	1 104 556	1 177 478	6,6%
Total général	11 669 638	12 527 884	7,4%

Commentaire sur le calcul des volumes de William Saurin :**WILLIAM SAURIN**

Assiette globale (m3)	377 747
Impact coefficients	1,0000
Assiette corrigée (m3)	377 747
Total facturé (€)	318 959

Volumes ST THIBAUT DES VIGNES (m3)	784 592
Volumes ST THIBAUT DES VIGNES hors WILLIAM SAURIN (m3)	465 633

Conformément aux dispositions de la convention spéciale de déversement établie pour l'industriel, les coefficients de rejet (Cr), de pollution (Cp) et d'abattement (A) sont appliqués au volume relevé de l'année pour obtenir les assiettes mentionnées ci-dessus.

Le volume relevé correspond au volume d'eau prélevé sur le réseau public d'eau potable ou sur toute autre source, mesuré en m³, conformément à la convention spéciale de déversement.

Commentaire sur le calcul des volumes de Elys-Thimeau :**ELYS-THIMEAU**

Assiette globale (m3)	57 005
Impact coefficients	1,0000
Assiette corrigée (m3)	57 005
Total facturé (€)	48 062

Volumes ST THIBAUT DES VIGNES (m3)	784 592
Volumes ST THIBAUT DES VIGNES hors ELYS-THIMEAU (m3)	736 530

4. CHARGES DE GESTION DU SERVICE AFFERMÉ

Les charges inscrites dans le Compte d'Exploitation englobent l'ensemble des charges exclusivement imputables au contrat.

Le montant de ces charges résulte soit directement de dépenses inscrites en comptabilité soit de calculs à caractère économique.

Ces charges comprennent :

- les dépenses courantes d'exploitation (cf IV.1.),
- un certain nombre de charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (domaines privé et délégué) et de l'obligation contractuelle de renouvellement (cf IV.2.). Pour être calculées, ces charges n'en sont pas moins identifiées contrat par contrat, en fonction de leurs opérations spécifiques,
- les charges correspondant aux produits perçus pour le compte des collectivités et d'autres organismes (inscrite au CARE mais exclus du Compte d'Exploitation)

4.1 Dépenses courantes d'exploitation

Commentaires généraux

Il s'agit des dépenses de personnel imputées directement, d'énergie électrique, d'achats d'eau, de produits de traitement, d'analyses, des redevances contractuelles et obligatoires, de la Contribution Foncière des Entreprises et de certains impôts locaux, etc.

En cours d'année, les imputations directes de dépenses de personnel opérationnel au contrat ou au chantier sont valorisées suivant un coût standard par catégorie d'agent qui intègre également une quote-part de frais « d'environnement » (véhicule, matériel et outillage, frais de déplacement, encadrement de proximité...). En fin d'année, l'écart entre le montant réel des dépenses engagées au niveau de l'unité opérationnelle (UO) dont dépendent les agents et le coût standard imputé fait l'objet d'une répartition au prorata des heures imputées sur les contrats de l'UO. Ce calcul n'a pas d'incidence sur la présentation des charges, qui continuent à figurer selon leur nature dans les différentes rubriques du Compte d'Exploitation

Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA

La société EQUALIA SERVICES est tenue d'affecter à l'exécution du contrat le personnel en nombre et en qualification suffisante pour assurer le service conformément aux règles de l'art et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'effectif affecté exclusivement au périmètre affermé pour les tâches d'exploitation et de maintenance recouvre notamment les fonctions suivantes :

- Chef d'usine et encadrement
- Techniciens et agents d'exploitation
- Chimistes
- Electromécaniciens et automaticiens
- Agents administratifs

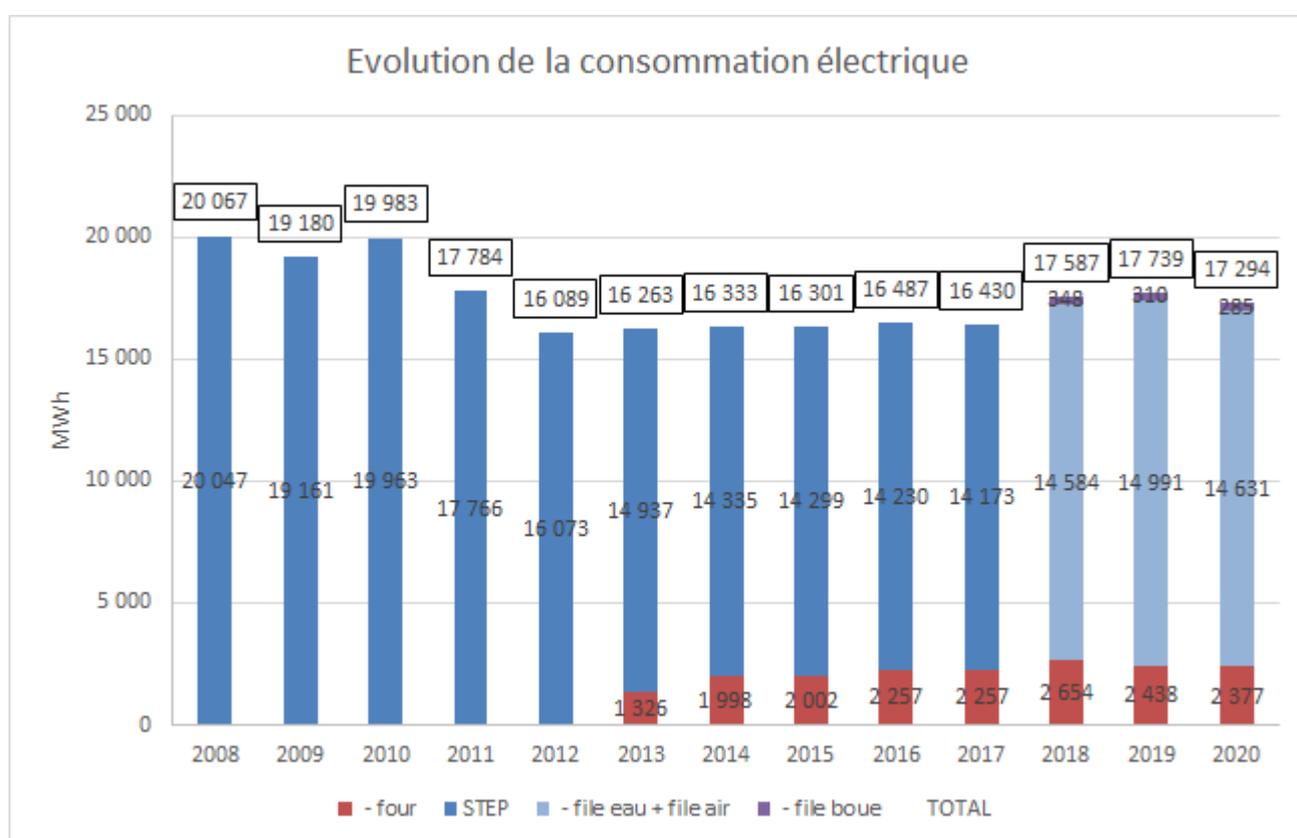
Le personnel affecté à l'exploitation du service est précisé en Annexe 9 selon le format donné dans l'annexe N°9 au cahier des charges de la délégation avec pour chaque emploi affecté au contrat, les fonctions, la qualification, la quotité de travail dans le cadre du présent contrat.

La société a mis en place une structure organisationnelle sur le périmètre affermé garantissant la continuité de service en toutes circonstances, y compris un service d'astreinte, comprenant des équipes d'encadrement et d'intervention devant intervenir en cas de besoin, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, en relation, le cas échéant avec le service d'astreinte du Siam.

Le délai maximal d'intervention contractuel de 30 minutes pour 90 % des cas en moyenne sur une année complète n'a jamais été dépassé sur l'exercice.

Au titre de l'exercice, la société n'a pas connu d'accidents du travail.

Sur l'exercice, la masse salariale affectée à l'exploitation du contrat est de 1 407k€. Ce montant est en baisse(-3,7%).



Depuis 2018, grâce à la mise en place des sous compteurs, il est possible de différencier la consommation de la file boues (la déshydratation) de la file eau et de la file air.

La composante énergie contient :

- Les consommations d'électricité EDF
- Les consommations de transport d'électricité ERDF
- Les consommations de Gaz pour faire fonctionner le four d'incinération
- Autres

Les consommations d'électricité EDF et de transport représentent 1 163k€ y compris les extournes de provisions et les provisions de fin d'année. Ce coût tient compte de la variation de provisions entre les exercices N-1 et N.

Les consommations de Gaz pour faire fonctionner le four d'incinération représentent 74 k€

Achats d'eau

Comme souligné dans les évolutions de notre démarche environnementale (Programme de Management Environnemental [PME]) réalisées dans le cadre de notre certification ISO 14001, des démarches d'optimisation de la consommation d'eau potable sont entreprises chaque année sur le site du SIAM.

Les achats d'eau de la société EQUALIA SERVICES pour l'exercice représentent un montant de 64 k€.

Produits de traitement

Les charges relatives à l'achat des produits de traitement sont en légère hausse (+2,2%).

Analyses

Les charges d'analyses présentées dans le poste intitulé « Analyses » sont celles relatives à l'ensemble des analyses effectuées par le laboratoire de l'usine et notre laboratoire CAE (laboratoire Central d'Analyses et d'Essais). Elles comprennent les analyses nécessaires au pilotage des procédés de l'usine ainsi que celles demandées par les règles d'autosurveillance de l'usine.

Entretien et maintenance des installations – sous-traitance et matières et divers

Ce poste présente notamment les charges relatives aux opérations de maintenance des équipements de l'usine à l'exclusion de celles relevant du renouvellement.

À titre d'exemple, les opérations de remplacement concernant des équipements d'un montant inférieur à 1 500 € H.T (en valeur septembre 2007) sont exclues des comptes de renouvellement et sont valorisées dans ce poste de dépense au même titre que l'achat des outillages et pièces diverses nécessaires à l'exploitation et la maintenance de l'usine.

Globalement ce poste inclut l'ensemble des dépenses d'entretien et de maintenance (espaces verts, petits équipements, matériels électromécaniques et hydrauliques, entretien de génie civil et clôtures, équipements, matériels électriques, licences, contrats d'entretiens etc.

Il recouvre également les charges liées aux opérations sous-traitées sur l'usine telle que les opérations de pompage d'entretien des ouvrages (curage des postes d'exhaures de l'usine, opérations de pompage des bâches « eaux sales » nécessaires au fonctionnement de l'usine...).

Sur ce poste, la part des charges relatives à l'évacuation des boues était très importante (environ 75%) en 2012. Ces charges sont en nette diminution depuis la mise en route du four d'incinération en contrepartie d'une augmentation de l'énergie (le gaz) et du personnel.

Répartition des tonnages par filière de valorisation :

	2019	2020
Epandage	10 163	7 221
Incinération (boues Equalia)	12 917	13 610
Compostage	11	0
TOTAL (boues Equalia)	23 091	20 831

Frais de facturation et encaissements

Conformément aux conventions pour la facturation, le recouvrement et le reversement de la redevance assainissement avec les différentes collectivités et partenaires (zones SFDE et SAUR) et selon le tarif en vigueur, le montant total des frais de facturations et encaissements s'élève à 298 k€. Forte hausse liée au rattrapage des facturations de la SAUR depuis 2017 (183 K€)

Incinération de boues extérieures

La rémunération comptabilisée pour les boues extérieures se décompose de la façon suivante :

BOUES EXTÉRIEURES

Étiquettes de lignes	Somme de MB (tonnes)	Somme de MS (kg)	Somme de TOTAL €
DISNEY	29	6	2306€ €
Villeparisis	184	36	14706€
Total général	213	42	17012€

5.1. CHARGES CALCULÉES

Commentaires généraux

Un certain nombre de charges doivent faire l'objet d'un calcul économique. Les éléments correspondants résultent de l'application du principe selon lequel : "Pour que les calculs des coûts et des résultats fournissent des valeurs correctes du point de vue économique...il peut être nécessaire en comptabilité analytique, de substituer à certaines charges calculées en comptabilité générale selon des critères fiscaux ou sociaux, les charges correspondantes calculées selon des critères techniques et économiques" (*Texte issu de l'ancien Plan Comptable Général de 1983, et dont la refonte opérée en 1999 ne traite plus des aspects relatifs à la comptabilité analytique.*)

Ces charges concernent principalement les éléments suivants :

Charges relatives au renouvellement :

Les charges économiques calculées relatives au renouvellement sont présentées sous des rubriques distinctes en fonction des clauses contractuelles (y compris le cas échéant au sein d'un même contrat).

- Fonds contractuel de renouvellement

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel délimitant les obligations des deux parties est alors établi. C'est le montant correspondant à la définition contractuelle qui est repris dans cette rubrique.

Charges relatives aux investissements :

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte annuel du résultat de l'exploitation, sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total :

- pour les biens appartenant au délégataire (biens propres et en particulier les compteurs du domaine privé) : sur leur durée de vie économique puisqu'ils restent lui appartenir indépendamment de l'existence du contrat,
- pour les investissements contractuels (biens de retour) : sur la durée du contrat (voir note 6 ci-après) puisqu'ils ne servent au délégataire que pendant cette durée,
- avec, dans les deux cas, une progressivité prédéterminée et constante (+1,5 % par an) d'une année sur l'autre de la redevance attachée à un investissement donné.

Le montant de ces redevances résulte d'un calcul actuariel permettant de reconstituer, sur ces durées et en euros courants, le montant de l'investissement initial.

Le taux financier retenu se définit comme le taux de référence d'un financement par endettement en vigueur l'année de la réalisation de l'investissement (calculé à partir du Taux Moyen des Emprunts d'Etat majoré de 0,5% pour les investissements réalisés jusqu'au 31.12.2007 et de 1,0% pour les investissements réalisés depuis cette date compte tenu de l'évolution tendancielle du coût des emprunts souscrits par le Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT). Un calcul financier spécifique garantit la neutralité actuarielle de la progressivité annuelle de 1,5 % indiquée ci-dessus.

Toutefois, par dérogation avec ce qui précède, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1er janvier 2015, la redevance peut reprendre le calcul arrêté entre les parties lors de la signature du contrat.

Enfin, et compte tenu de leur nature particulière, les biens immobiliers du domaine privé font l'objet d'un calcul spécifique comparable à l'approche retenue par les professionnels du secteur. Le montant de la redevance initiale attachée à un bien est pris égal à 7% du montant de l'investissement immobilier (terrain + constructions + agencements du domaine privé) puis est ajusté chaque année de l'évolution de l'indice de la construction. Les agencements pris à bail donnent lieu à un calcul similaire.

Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement

Cette rubrique reprend essentiellement les pertes sur les créances devenues définitivement irrécouvrables, comptabilisées au cours de l'exercice. Celles-ci peuvent être enregistrées plusieurs années après l'émission des factures correspondantes compte tenu des délais notamment administratifs nécessaires à leur constatation définitive. Elle ne traduit par conséquent qu'avec un décalage dans le temps l'évolution des difficultés liées au recouvrement des créances.

Impôt sur les sociétés

L'impôt calculé correspond à celui qui serait dû par une entité autonome, en appliquant au résultat brut bénéficiaire, le taux en vigueur de l'impôt sur les sociétés.

Dans un souci de simplification, le taux normatif retenu en 2018 correspond au taux de base de l'impôt sur les sociétés (33,33 %), hors contribution sociale additionnelle de 3,3% applicable lorsque l'entreprise

dépasse certains seuils. Il s'entend également hors effet du crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a pu bénéficier la société et qui a été porté en minoration de son impôt sur les sociétés dans ses comptes sociaux.

Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA

Charges relatives aux investissements

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte d'exploitation annuel sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total. Ces charges s'élèvent pour l'exercice à 22,8 K€.

S'agissant des biens de reprise, principalement du matériel cédés en 2010 de la SFDE à EQUALIA SERVICES, les charges relatives à ces investissements sont comptabilisées directement sur les rubriques analytiques (informatique, locaux, matériels etc.).

Dotation au compte de renouvellement

Ce compte de renouvellement, destiné à financer et réaliser des programmes de travaux à caractère patrimonial, est alimenté annuellement par un prélèvement d'une quote-part de la rémunération de la délégation.

Les provisions constituées par le Fermier sont établies au regard du plan de renouvellement annexé au contrat au n° 8.

L'avenant 2 au contrat de Délégation de Services Publics a revu le montant de la dotation du FSR qui passe à 1 000 000 qui inclut le suivi des travaux de gros entretien et renouvellement suivant l'article 64.3.

Ce compte est débité des dépenses correspondantes de renouvellement.

Au terme du contrat, quelle qu'en soit la cause, le solde créditeur du compte de renouvellement est restitué au SIAM ; le solde éventuellement débiteur reste à la charge du Fermier.

Ce compte doit être reconstitué des indemnités ou remboursements au titre de sinistres pris en charge totalement ou partiellement par une assurance, un fonds de garantie ou autres et dont les travaux leur sont imputés.

Le solde de ce compte sera actualisé au dernier taux annuel monétaire connu en fin d'exercice (soit au 31 décembre), avant d'être reporté au début de l'exercice suivant.

Les modalités d'établissement du bilan de renouvellement réalisé sur l'exercice en cours, et de mise à jour du programme prévisionnel de renouvellement à réaliser au titre de l'exercice suivant, relèvent d'une réunion entre les parties avant le 1^{er} novembre de chaque exercice.

Le décompte des opérations débitées sur le compte de renouvellement figure en annexe n° 5 et 6. Les opérations de renouvellement sont celles qui nécessitent la mise en service de pièces dont le montant est supérieur au seuil de 1 500 € HT (en valeur septembre 2007), par opération et actualisable annuellement.

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Nous faisons apparaître dans le compte d'exploitation les intérêts sur le BFR au 31/12 calculé sur le taux financier utilisé dans les conventions de trésorerie entre Veolia Eau Compagnie Générale des Eaux et ses filiales. Ce taux correspond au taux moyen EONIA majoré de 0,05 soit 0.0386%. Le BFR au 31/12 étant de +7 008 k€, la charge ainsi calculée est de +2.7k€.

Pertes sur créances irrécouvrables

Nous faisons apparaître, selon le principe de prudence, une provision annuelle pour créances irrécouvrables calculée à hauteur de 1% du chiffre d'affaire hors taxes d'exploitation de l'année ainsi que de 100% des impayés des années antérieures et à laquelle nous ajoutons la prise en charges de la part propre des impayés au titre du contrat assainissement SFDE (ancien contrat).

5. CHARGES DE SUPPORT DE STRUCTURE

5.1 Commentaires généraux

Ces charges représentent la quote-part des charges de support et de structure facturée par le GIE national à la Société au titre des prestations d'assistance et d'expertise apportées en matière notamment de direction d'entreprise de support technique, administratif et financier. Ces prestations sont effectuées en tant que de besoin par différents niveaux organisationnels de Veolia Eau. Les charges correspondantes sont réparties sur plusieurs rubriques (assurance, informatique, charges société dédiée et charge de domiciliation) du Compte d'Exploitation.

5.2 Commentaires spécifiques et à la société EQUALIA

Charges de société dédiée

Conformément à la demande du SIAM, la SFDE a créé une société exclusivement dédiée à l'affermage du service de son traitement des eaux usées dont les statuts ont été déposés au registre du commerce et des sociétés le 26/12/2008.

Les frais de création et de gestion de cette société dédiée sont enregistrés sur la ligne « charges de société dédiée » et comprennent :

- Les coûts liés à l'accomplissement de toutes formalités légales
- Les coûts des commissaires aux comptes
- Les coûts d'assistance, d'expertise lors d'audits
- Les coûts de suivis juridiques de cette société

Charges de domiciliation

La Société EQUALIA SERVICES ne pouvant se doter de structures administratives nécessaires propres à son fonctionnement, elle a décidé de faire appel à l'assistance de sa maison mère qui met à sa disposition l'ensemble de ses directions spécialisées et fonctionnelles ;

L'assistance prêtée à la Société porte sur les domaines principaux suivants :

- Administration et gestion du personnel
 - o Etablissement des paies.
 - o Déclarations sociales mensuelles, trimestrielles et annuelles.
 - o Relations le cas échéant avec les administrations sociales.
 - o Gestion du personnel (recrutements, embauches, conseils). Recrutement et/ou mise à disposition de personnel d'encadrement.
 - o Élaboration et mise en œuvre du plan de formation.
 - o Conseils en matière de Gestion des relations humaines.
 - o Participation, le cas échéant, à la mise en place et au suivi des relations avec les organes de représentation (Comité d'Entreprise, Délégué du Personnel).
 - o Assistance juridique sur les aspects de droit social.
- Gestion administrative, comptable et financière
 - o Tenue de la comptabilité et notamment enregistrement des écritures comptables (fournisseurs, clients, banques...).
 - o Déclarations fiscales (TVA, CET, IS...).
 - o Établissements des bilans fiscaux et sociaux.
 - o Assistance et conseils en matière de droit comptable et fiscal.
 - o Relations le cas échéant avec les commissaires aux comptes, les administrations fiscales.

- Informatique
 - o Intégration à l'architecture générale.
 - o Analyse des besoins et aide à la mise en œuvre de nouveaux applicatifs.
 - o Maîtrise d'œuvre des nouveaux développements.
- Gestion clientèle et relations avec les parties prenantes
 - o Gestion des données administratives du contrat.
 - o Rattachement au Centre Service Client.
 - o Communication et relations publiques : conseil, définition et mise en œuvre.
- Assistance juridique
 - o Conseil pour la préparation, la mise au point en matière de droit des sociétés (conseils et assemblée).
 - o Accompagnement juridique pour les procédures de consultation (marchés publics).
- Assurances
 - o Adhésion aux polices d'assurances du Groupe Veolia.
- Assistance technique
 - o Accompagnement dans la mise en œuvre des politiques qualité, prévention sécurité et environnement.
 - o Participation et conseils aux investissements, à la gestion du parc véhicules.
 - o Accès aux politiques d'achats et d'approvisionnement.
 - o Expertise technique, soutien à la gestion des situations d'urgence et des crises ; astreinte technique régionale ; astreinte laboratoire.

En contrepartie de tous ces services, avantages, concours et possibilités qui lui sont consentis ou sont mis à sa disposition, la société EQUALIA SERVICES verse à sa maison mère une rémunération forfaitaire de 726k€ en valeur septembre 2007, conformément au Compte d'Exploitation. Cette assistance fait l'objet d'une convention spécifique.

Conformément aux dispositions prévus dans le cadre du contrat initial et de son avenant n°1, il a été ajouté à cette rémunération forfaitaire un complément pour les années 2014 et 2015 respectivement de 49k€ et 96k€ (conformément aux montants inscrits dans le Compte d'Exploitation Prévisionnel option Mise en Service du Four).

Cette rémunération est révisée au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'évolution du coefficient d'actualisation du contrat.

6. AUTRES CHARGES

6.1 Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP)

Pour valoriser les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de DSP, une quote-part de frais de structure est calculée sur la dépense brute du chantier. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public (travaux exclusifs, production immobilisée, travaux de renouvellement), hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément. De même, les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 K€ ; ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul spécifique.

L'objectif de cette approche est de prendre en compte les différentes prestations intellectuelles associées réalisées en interne (maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase chantier, gestion contractuelle imposée par le contrat DSP : suivi des programmes pluriannuels, planification annuelle des chantiers, reporting contractuel et réglementaire, mises à jour des inventaires,...).

La quote-part de frais ainsi attribuée aux différents chantiers est portée en diminution des charges indirectes supportées selon les règles exposées au § 2.2 (de même que la quote-part « frais généraux » affectée aux chantiers hors DSP sur la base de leurs dépenses brutes ou encore que la quote-part de 5% appliquée aux achats d'eau en gros).

6.2 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Les charges de personnel indiquées dans les comptes annuels de résultat de l'exploitation comprennent la participation des salariés acquittée par la Société en année N au titre de l'exercice N-1.

7. AUTRES INFORMATIONS

Enfin, au-delà des charges économiques calculées présentées ci-dessus et substituées aux charges enregistrées en comptabilité générale, la Société a privilégié, pour la présentation de ses comptes annuels de résultat de l'exploitation, une approche selon laquelle les risques liés à l'exploitation – et notamment les risques sur créances impayées mentionnées au paragraphe 2.1.3, qui donnent lieu à la constatation de provisions pour risques et charges ou pour dépréciation en comptabilité générale, sont pris en compte pour leur montant définitif au moment de leur concrétisation. Les dotations et reprises de provisions relatives à ces risques ou dépréciation en sont donc exclues (à l'exception des dotations et reprises pour investissements futurs évoquées ci-dessus).

Dans une recherche d'exactitude, et compte tenu de la date avancée à laquelle la Société a été amenée à arrêter ses comptes sociaux pour des raisons d'intégration de ses comptes dans les comptes consolidés du groupe Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, les comptes annuels de résultat de l'exploitation présentés anticipent sur l'année N certaines corrections qui seront portées après analyse approfondie dans les comptes sociaux de l'exercice N+1.

8. COMPTES TIERS

8.1 ANNEXE 1 : Compte de la part syndicale perçue par le fermier

Ci-après les reversements des surtaxes au titre du contrat EQUALIA SERVICES ainsi que ceux au titre de l'ancien contrat SFDE-Siam conformément à l'avenant n°8 du dit contrat.

EQUALIA SERVICES

443240000 . 7B . EB011.1100000811 / Asst Surtaxe

Code	Commune	Description	Volume m3	P.U. €	Montant H.T
600 / 041 BAILLY-ROMAINVILLIERS					
Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021					
Produits facturés					
Part Consommation					
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE					
			582 497	0,5000 €	291 248,50 €
			-13 487	0,5500 €	-7 417,85 €
Sous-total Produits facturés :			<u>569 010</u>		<u>283 830,65 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :					
Part Consommation					
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE					
			-433	0,5000 €	-216,41 €
			-1 048	0,5500 €	-576,57 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :			<u>-1 481</u>		<u>-792,98 €</u>
Total commune BAILLY-ROMAINVILLIERS :			<u>567 529</u>		<u>283 037,67 €</u>
655 / 095 BUSSY ST GEORGES					
Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021					
Produits facturés					
Part Consommation					
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE					
			1 308 872	0,5000 €	654 436,00 €
			-132	0,5500 €	-72,60 €
Sous-total Produits facturés :			<u>1 308 740</u>		<u>654 363,40 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :					
Part Consommation					
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE					
			-423	0,3500 €	-148,25 €
			-68	0,5000 €	-33,89 €
			-456	0,5500 €	-251,01 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :			<u>-947</u>		<u>-433,15 €</u>
Total commune BUSSY ST GEORGES :			<u>1 307 793</u>		<u>653 930,25 €</u>

655 / 100 BUSSY ST MARTIN

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	33 563	0,5000 €	16 781,50 €
	-435	0,5500 €	-239,25 €
Sous-total Produits facturés :	<u>33 128</u>		<u>16 542,25 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-9	0,5000 €	-4,50 €
	-306	0,5500 €	-168,30 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-315</u>		<u>-172,80 €</u>
Total commune BUSSY ST MARTIN :	<u>32 813</u>		<u>16 369,45 €</u>

655 / 115 CARNETIN

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	16 253	0,5000 €	8 126,50 €
Sous-total Produits facturés :	<u>16 253</u>		<u>8 126,50 €</u>
Total commune CARNETIN :	<u>16 253</u>		<u>8 126,50 €</u>

600 / 075 CHALIFERT

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	31 238	0,5000 €	15 619,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>31 238</u>		<u>15 619,00 €</u>
Total commune CHALIFERT :	<u>31 238</u>		<u>15 619,00 €</u>

200 / 130 CHAMPS SUR MARNE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	211 347	0,5000 €	105 673,50 €
Sous-total Produits facturés :	<u>211 347</u>		<u>105 673,50 €</u>

Total commune CHAMPS SUR MARNE :	<u>211 347</u>		<u>105 673,50 €</u>
600 / 127 CHANTELOUP EN BRIE			
Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021			
Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	186 414	0,5000 €	93 207,00 €
	-92	0,5500 €	-50,60 €
Sous-total Produits facturés :	<u>186 322</u>		<u>93 156,40 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-119	0,5000 €	-59,33 €
	-114	0,5500 €	-62,86 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-233</u>		<u>-121,99 €</u>
Total commune CHANTELOUP EN BRIE :	<u>186 089</u>		<u>93 034,41 €</u>

600 / 133 CHESSY

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021			
Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	430 789	0,5000 €	215 394,50 €
	3 256	0,5500 €	1 790,80 €
	225	1,0000 €	225,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>434 270</u>		<u>217 410,30 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-322	0,5000 €	-161,12 €
	-724	0,5500 €	-398,12 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-1 046</u>		<u>-559,24 €</u>
Total commune CHESSY :	<u>433 224</u>		<u>216 851,06 €</u>

655 / 165 COLLEGIEN

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021			
Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	205 178	0,5000 €	102 589,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>205 178</u>		<u>102 589,00 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-156	0,3500 €	-54,45 €
	-120	0,3600 €	-43,20 €
	-83	0,5000 €	-41,38 €
	-87	0,5500 €	-47,85 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-446</u>		<u>-186,88 €</u>
Total commune COLLEGIEN :	204 732		102 402,12 €

207 / 500 COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	17 294	0,5000 €	8 647,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>17 294</u>		<u>8 647,00 €</u>

Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-557	0,3500 €	-194,95 €
	-142	0,3600 €	-51,17 €
	-78	0,5000 €	-39,00 €
	-340	0,5500 €	-187,00 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-1 117</u>		<u>-472,12 €</u>
Total commune COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL	16 177		8 174,88 €

655 / 170 CONCHES SUR GONDOIRE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-35	0,3500 €	-12,25 €
	75 407	0,5000 €	37 703,50 €
	-322	0,5500 €	-177,10 €
Sous-total Produits facturés :	<u>75 050</u>		<u>37 514,15 €</u>

Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-66	0,5000 €	-33,00 €
	-232	0,5500 €	-127,42 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-298</u>		<u>-160,42 €</u>
Total commune CONCHES SUR GONDOIRE :	74 752		37 353,73 €

600 / 192 COUPVRAY

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-833	0,3500 €	-291,55 €
	510 081	0,5000 €	255 040,50 €
	-1 154	0,5500 €	-634,70 €
	187	1,0000 €	187,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>508 281</u>		<u>254 301,25 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-505	0,5500 €	-277,52 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-505</u>		<u>-277,52 €</u>
Total commune COUPVRAY :	<u>507 776</u>		<u>254 023,73 €</u>

200 / 190 CROISSY BEAUBOURG

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	128 931	0,5000 €	64 465,50 €
	-29	0,5195 €	-15,07 €
	-61	0,5500 €	-33,55 €
Sous-total Produits facturés :	<u>128 841</u>		<u>64 416,88 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-15	0,5000 €	-7,50 €
	-27	0,5500 €	-14,85 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-42</u>		<u>-22,35 €</u>
Total commune CROISSY BEAUBOURG :	<u>128 799</u>		<u>64 394,53 €</u>

655 / 205 DAMPMART

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-10	0,3500 €	-3,50 €
	138 071	0,5000 €	69 034,51 €
	-724	0,5500 €	-398,20 €
Sous-total Produits facturés :	<u>137 337</u>		<u>68 632,81 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-99	0,5000 €	-49,50 €
	-483	0,5500 €	-271,34 €

Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-592		-320,84 €
Total commune DAMPMART :	136 745		68 311,97 €

200 / 230 EMERAINVILLE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	375 779	0,5000 €	187 889,50 €
	-953	0,5500 €	-524,15 €
Sous-total Produits facturés :	<u>374 826</u>		<u>187 365,35 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-780	0,3500 €	-272,95 €
	-130	0,5000 €	-65,14 €
	-307	0,5500 €	-168,85 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-1 217</u>		<u>-506,94 €</u>
Total commune EMERAINVILLE :	373 609		186 858,41 €

600 / 181 FERRIERES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	178 273	0,5000 €	89 136,50 €
Sous-total Produits facturés :	<u>178 273</u>		<u>89 136,50 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-42	0,5000 €	-20,78 €
	-82	0,5500 €	-45,10 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-124</u>		<u>-65,88 €</u>
Total commune FERRIERES :	178 149		89 070,62 €

655 / 310 GOUVERNES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	71 011	0,5000 €	35 505,50 €
	-112	0,5500 €	-61,60 €
Sous-total Produits facturés :	<u>70 899</u>		<u>35 443,90 €</u>

Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-40	0,3500 €	-14,00 €
	-34	0,3600 €	-12,28 €
	-82	0,5500 €	-45,10 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-156</u>		<u>-71,38 €</u>
Total commune GOUVERNES :	70 743		35 372,52 €

655 / 315 GUERMANTES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	52 258	0,5000 €	26 129,00 €
	-96	0,5500 €	-52,80 €
Sous-total Produits facturés :	<u>52 162</u>		<u>26 076,20 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-100	0,3500 €	-35,00 €
	-9	0,5000 €	-4,50 €
	-6	0,5500 €	-3,30 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-115</u>		<u>-42,80 €</u>
Total commune GUERMANTES :	52 047		26 033,40 €

400 / 330 JABLINES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	23 190	0,5000 €	11 595,00 €
	-26	0,5500 €	-14,30 €
Sous-total Produits facturés :	<u>23 164</u>		<u>11 580,70 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-456	0,3500 €	-159,48 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-456</u>		<u>-159,48 €</u>
Total commune JABLINES :	22 708		11 421,22 €

655 / 353 JOSSIGNY

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	84 971	0,5000 €	42 485,50 €
Sous-total Produits facturés :	<u>84 971</u>		<u>42 485,50 €</u>
Total commune JOSSIGNY :	<u>84 971</u>		<u>42 485,50 €</u>

655 / 370 LAGNY SUR MARNE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-13	0,3500 €	-4,55 €
	949 093	0,5000 €	474 546,50 €
	-1 528	0,5500 €	-840,40 €
	362	1,0000 €	362,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>947 914</u>		<u>474 063,55 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-2 544	0,3500 €	-874,91 €
	-261	0,3600 €	-93,94 €
	-178	0,3700 €	-65,91 €
	-176	0,3800 €	-67,06 €
	-272	0,3900 €	-106,08 €
	-43	0,4000 €	-17,13 €
	-472	0,5000 €	-235,98 €
	-1 607	0,5500 €	-883,89 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-5 553</u>		<u>-2 344,90 €</u>
Total commune LAGNY SUR MARNE :	<u>942 361</u>		<u>471 718,65 €</u>

600 / 248 LESCHES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	19 092	0,5000 €	9 546,00 €
Sous-total Produits facturés :	<u>19 092</u>		<u>9 546,00 €</u>
Total commune LESCHES :	<u>19 092</u>		<u>9 546,00 €</u>

200 / 400 LOGNES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	689 804	0,5000 €	344 854,00 €

	-172	0,5195 €	-89,35 €
	-506	0,5500 €	-278,30 €
régularisations			0,74 €
Sous-total Produits facturés :	<u>689 126</u>		<u>344 487,09 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-946	0,3500 €	-331,25 €
	-844	0,3600 €	-303,68 €
	-134	0,5000 €	-67,13 €
	-364	0,5500 €	-200,02 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-2 288</u>		<u>-902,08 €</u>
Total commune LOGNES :	<u>686 838</u>		<u>343 585,01 €</u>

250 / 402 LOGNES AERODROME

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	2 475	0,5000 €	1 237,50 €
Sous-total Produits facturés :	<u>2 475</u>		<u>1 237,50 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-17	0,3500 €	-5,95 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-17</u>		<u>-5,95 €</u>
Total commune LOGNES AERODROME :	<u>2 458</u>		<u>1 231,55 €</u>

600 / 421 MAGNY LE HONGRE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	613 716	0,5000 €	306 858,00 €
	-5 903	0,5500 €	-3 246,65 €
Sous-total Produits facturés :	<u>607 813</u>		<u>303 611,35 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-233	0,5000 €	-116,66 €
	-1 082	0,5500 €	-600,76 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-1 328</u>		<u>-717,42 €</u>
Total commune MAGNY LE HONGRE :	<u>606 487</u>		<u>302 893,93 €</u>

600 / 467 MONTEVRAIN

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	697 730	0,5000 €	348 865,00 €
	7 346	0,5500 €	4 040,30 €
Sous-total Produits facturés :	<u>705 076</u>		<u>352 905,30 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-167	0,5000 €	-83,80 €
	-2 578	0,5500 €	-1 417,93 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-2 745</u>		<u>-1 501,53 €</u>
Total commune MONTEVRAIN :	702 331		351 403,77 €

200 / 500 NOISIEL

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	764 900	0,5000 €	382 450,00 €
	-2 123	0,5500 €	-1 167,65 €
Sous-total Produits facturés :	<u>762 777</u>		<u>381 282,35 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-170	0,3500 €	-59,64 €
	-81	0,3600 €	-29,15 €
	-6	0,3700 €	-2,38 €
	-400	0,5000 €	-200,14 €
	-356	0,5500 €	-195,95 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-1 013</u>		<u>-487,26 €</u>
Total commune NOISIEL :	761 764		380 795,09 €

655 / 545 POMPONNE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	194 043	0,5000 €	97 019,70 €
	-28	0,5500 €	-15,40 €
Sous-total Produits facturés :	<u>194 015</u>		<u>97 004,30 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-86	0,3500 €	-30,28 €
	-4	0,3600 €	-1,38 €
	-162	0,5000 €	-81,00 €
	-70	0,5500 €	-38,50 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-322</u>		<u>-151,16 €</u>
Total commune POMPONNE :	193 693		96 853,14 €

600 / 617 SERRIS

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	759 034	0,5000 €	379 517,00 €
	-1 726	0,5500 €	-949,30 €
Sous-total Produits facturés :	<u>757 308</u>		<u>378 567,70 €</u>

Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-89	0,5000 €	-44,48 €
	-653	0,5500 €	-375,44 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-772</u>		<u>-419,92 €</u>
Total commune SERRIS :	756 536		378 147,78 €

655 / 615 ST THIBAUT DS VIGNES

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	799 333	0,5000 €	399 666,50 €
	-3 816	0,5500 €	-2 098,80 €
Avoir de William Saurin, régularisation du coefficient de pollution entre 2019 et 2020			-84 500,65 €
Sous-total Produits facturés :	<u>795 518</u>		<u>333 067,05 €</u>

Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

	-79	0,3500 €	-27,65 €
	-420	0,3600 €	-151,20 €
	-387	0,5000 €	-193,38 €
	-45	0,5500 €	-24,75 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-931</u>		<u>-396,98 €</u>
Total commune ST THIBAUT DS VIGNES :	794 585		332 670,07 €

655 / 650 THORIGNY SUR MARNE

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	545 963	0,5000 €	272 981,50 €
	-327	0,5500 €	-179,85 €
Sous-total Produits facturés :	<hr/>		<hr/>
	545 638		272 801,65 €

Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-504	0,3500 €	-176,24 €
	-72	0,3600 €	-25,82 €
	-1 027	0,5000 €	-513,67 €
	-1 024	0,5500 €	-562,19 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<hr/>		<hr/>
	-2 627		-1 277,92 €

Total commune THORIGNY SUR MARNE :	<hr/>		<hr/>
	543 009		271 523,73 €

200 / 637 TORCY

Produits facturés du 01/03/2020 au 28/02/2021

Produits facturés

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	1 000	0,4000 €	400,00 €
	1 108 102	0,5000 €	554 051,00 €
	3 222	0,5195 €	1 673,84 €
	16 526	0,5500 €	9 089,30 €
Sous-total Produits facturés :	<hr/>		<hr/>
	1 128 850		565 214,14 €

Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-90	0,3500 €	-31,50 €
	-194	0,5500 €	-106,94 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<hr/>		<hr/>
	-284		-138,44 €

Total commune TORCY :	<hr/>		<hr/>
	1 128 566		565 075,70 €

TOTAL DE L'ETAT :	<hr/>		<hr/>
	11 775 216		5 823 988,89 €

A déduire, les 11 acomptes au titre de l'année 2020			-5 533 000,00 €
--	--	--	-----------------

IMPAYES AU 24/03/2021			-375 573,69 €
------------------------------	--	--	---------------

Montant débiteur			<hr/>
(sera repris en compte lors de la prochaine situation)			-84 584,80 €

8.2 ANNEXE 2 : Etat des reversements de TVA

Néant en 2020

9. RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE LA GESTION DU SERVICE

	Compte prévisionnel (valeur sept 2007)												
	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	
PRODUITS	8 474	8 178	8 832	9 203	9 900	9 882	9 894	10 234	10 493	9 894	9 635	9 937	10 030
Recettes perçues au titre des conventions ordinaires	7 793	7 693	8 385	8 704	9 321	9 369	9 894	9 780	10 110	9 551	9 220	9 480	10 030
Recettes perçues au titre des conventions spéciales	681	485	447	499	579	513	0	454	383	344	415	457	0
Recettes accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CHARGES	8 121	7 368	7 582	7 780	8 241	7 779	7 264	8 011	7 770	9 999	7 368	7 266	6 808
Personnel	1 447	1 390	1 437	1 364	1 461	1 541	1 392	1 498	1 506	1 532	1 592	1 461	1 408
Energie électrique	1 260	1 185	1 333	1 475	1 310	1 353	1 083	1 147	1 108	1 039	1 240	1 315	1 077
Achats d'eau (y compris pars des tiers)	222	100	112	118	110	96	95	98	91	112	112	97	-106
Produits de traitements et autres consommables	923	699	854	872	932	827	783	907	790	885	907	893	913
Analyses	92	32	28	25	35	58	63	85	66	67	107	69	37
Entretien et maintenance des installations	1 974	1 669	1 521	1 584	1 766	1 413	1 172	1 269	1 107	1 402	1 246	1 139	1 122
Assurance	30	30	33	33	32	36	36	36	36	37	34	32	33
Impôts et taxes	67	70	49	53	220	51	52	61	86	62	-15	107	-122
Autres dépenses de fonctionnement													0
Transports et déplacements	50	52	66	96	99	108	102	101	97	106	113	103	87
Informatique	25	25	35	33	50	51	52	55	53	57	51	62	56
Communication	15	11	9	16	30	28	14	30	58	62	66	20	10
Locaux	0	35	12	38	52	35	28	55	164	118	76	2	155
Autres frais généraux	0	0	16	-25	15	-11	-26	-33	-6	2 458	-94	-38	-59
Facturation et encaissement	136	107	108	132	134	135	160	140	140	157	115	124	298
Charges Sté dédiée	50	59	87	73	79	81	75	58	51	50	43	44	45
Charge de domiciliation	726	766	758	795	841	860	866	1 055	1 069	1 069	902	934	952
Dotations aux amortissements (biens de reprise)	35	28	17	17	18	19	20	21	21	22	22	22	23
BFR	85	143	3	15	10	10	38	91	-2	5	7	15	3
Dotation au compte de renouvellement	713	713	770	823	852	871	863	875	891	740	810	838	855
Dotation au compte de gros entretien	171	170	154	165	171	175	385	415	422	0	0	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables	100	82	178	78	23	41	12	46	22	19	34	27	22
RESULTAT EXPLOITATION	353	810	1 250	1 423	1 658	2 103	2 630	2 224	2 723	-105	2 267	2 671	3 222
IS normatif 33,3%	-118	-270	-417	-474	-552	-700	-876	-740	-907		-755	-890	-902
RESULTAT NET COMMERCIAL	235	540	834	949	1 106	1 403	1 754	1 483	1 816	-105	1 512	1 781	2 320

10. DOCUMENTS FINANCIER JOINTS

10.1 ANNEXE 3 : Facture 120m³

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Elle représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

Données hors périmètre SAUR.

- Prix du service de l'assainissement collectif des communes SIAM Réseau : 2,61 €.m⁻³

Tarifs au 01/01/2021
 Traité 655 Commune Saint Thibault des Vignes (77438)

	Qté	Euro		Taux TVA
		Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau				
Abonnement				
Abonnement (part distributeur)			37.88	5.5 %
Consommation				
Consommation (part distributeur) De 1 à 49999 (m3)	120	1.1325	135.90	5.5 %
Consommation (part syndicale) (m3)	120	0.3121	37.45	5.5 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) (m3)	120	0.0485	5.82	5.5 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			217.05	
Collecte et traitement des eaux usées				
Consommation				
Consommation (part distributeur - SIAM Collecteur) (m3)	120	0.0529	6.35	10. %
Consommation (part distributeur) (m3)	120	0.2235	26.82	10. %
Redevance Assainissement (part MARNEO) (m3)	120	0.6720	80.64	10. %
Redevance Assainissement (part SIAM) (m3)	120	0.5000	60.00	10. %
Consommation (part CA Marne et Gondoire) (m3)	120	0.7368	88.42	10. %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			262.23	
Organismes publics				
(taxes et redevances)				
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) (m3)	120	0.3800	45.60	5.5 %
Soutien d'étiage (EPTB Seine Grands Lacs) (m3)	120	0.0103	1.24	5.5 %
Redevance Voies navigables de France (m3)	120	0.0100	1.20	5.5 %
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau) (m3)	120	0.1850	22.20	10. %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			70.24	
TOTAL HT de la Facture			549.52	Euro
TOTAL TTC de la Facture			592.54	Euro
Prix TTC du m3 hors abonnement			4.60	Euro

- Prix du service de l'assainissement collectif des communes CAPVM : 2,37 €. m⁻³

Tarifs au 01/01/2021
Traité 200 Commune **Torcy (77468)**

	Qté	Euro		Taux TVA
		Prix Unitaire HT	Montant HT	
Distribution de l'eau				
Abonnement				
Abonnement (part distributeur)			21.74	5.5 %
Consommation				
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	1.1993	5.5 %
Consommation - Participation renouvellement réseau (part CA)	(m3)	120	0.0566	5.5 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.1157	5.5 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			186.33	
Collecte et traitement des eaux usées				
Consommation				
Consommation (part distributeur - SIAM Collecteur)	(m3)	120	0.0529	10. %
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	0.2720	10. %
Redevance Assainissement (part MARNEO)	(m3)	120	0.6720	10. %
Consommation (part communauté d'agglomération)	(m3)	120	0.4700	10. %
Redevance Assainissement (part SIAM)	(m3)	120	0.5000	10. %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			236.03	
Organismes publics				
(taxes et redevances)				
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.3800	5.5 %
Soutien d'étiage (EPTB Seine Grands Lacs)	(m3)	120	0.0200	5.5 %
Redevance Voies navigables de France	(m3)	120	0.0200	5.5 %
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.1850	10. %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			72.60	
TOTAL HT de la Facture			494.96	Euro
TOTAL TTC de la Facture			533.80	Euro
Prix TTC du m3 hors abonnement			4.26	Euro

- Prix du service de l'assainissement collectif de la commune de Jablines : 2,55 €.m⁻³

Tarifs au 01/01/2021
Traité 400 Commune **Jablines (77234)**

	Qté	Euro		Taux TVA	
		Prix Unitaire HT	Montant HT		
Distribution de l'eau					
Abonnement					
Abonnement (part distributeur)			41.72	5.5 %	
Consommation					
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	1.2323	147.88	5.5 %
Consommation (part syndicale)	(m3)	120	0.2700	32.40	5.5 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.0750	9.00	5.5 %
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			231.00		
Collecte et traitement des eaux usées					
Consommation					
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	0.2235	26.82	10. %
Redevance Assainissement (part MARNEO)	(m3)	120	0.6720	80.64	10. %
Redevance Assainissement (part SIAM)	(m3)	120	0.5000	60.00	10. %
Consommation (part CA Marne et Gondoire)	(m3)	120	0.7368	88.42	10. %
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			255.88		
Organismes publics					
(taxes et redevances)					
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.3800	45.60	5.5 %
Soutien d'étiage (EPTB Seine Grands Lacs)	(m3)	120	0.0173	2.08	5.5 %
Redevance Voies navigables de France	(m3)	120	0.0147	1.76	5.5 %
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.1850	22.20	10. %
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			71.64		
TOTAL HT de la Facture			558.52	Euro	
TOTAL TTC de la Facture			601.75	Euro	
Prix TTC du m3 hors abonnement			4.65	Euro	

10.2 ANNEXE 4 : Justificatif du paiement des primes d'assurances et tableaux des limites de garanties

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **GRAS SAVOYE.**, société de courtage d'assurance, n° ORIAS 07 001 707, dont le siège est sis :

Immeuble Quai 33- 33 quai de Dion-Bouton
92800 PUTEAUX,
Agissant par délégation et pour le compte des assureurs

attestons que la société : **VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux**
21 rue de la Boétie 75008 Paris.

est garantie par les polices, Dommages aux biens, Responsabilités, Pertes financières consécutives et Frais et Pertes annexes, de type « Tous Risques Sauf » Portant les numéros 2020/FR/PDBI/001 par **CODEVE Insurance Company DAC, Elm Park, Merrion Road, Dublin 4 , Ireland** ; et d'autre part en excédent de la police émise par CODEVE, les numéros **XFR0065675PR** et **XFR0066375PR** émises par **XL Insurance Company SE, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France**, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée 8 St. Stephen's Green, Doz VK30, Dublin 2, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), Ireland (www.centralbank.ie)** en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessus.

Ces contrats ont été souscrits par VEOLIA ENVIRONNEMENT S.A. agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, groupements, associations, sociétés civiles immobilières faisant partie du même groupe d'affaire, et notamment pour le compte de :

EQUALIA SERVICES 9 rue de la Mare Blanche
77186 NOISIEL

Ces polices en ligne garantissent l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers (en propriété ou en location), les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les événements suivants :

Incendie – Explosions – Foudre – Bris de machines – Dommages électriques – Fumées – Dégâts des eaux – Tempêtes – Grêle (Dommages de grêle exclus sur le matériel roulant) – Accumulation de la neige sur les toitures – Vandalisme – Emeutes – Mouvements populaires – Malveillance – Chocs de véhicules terrestres – Chutes d'aéronefs et d'engins spatiaux – Vol – Evénements naturels – Catastrophes Naturelles en France, (art.L125-1 et suivants du code des Assurances), Actes de Terrorisme et Attentats en France, (art.L126-2 et L126-3 du code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions des contrats cités en référence ci-dessus.

La présente attestation est valable du **1er janvier 2020** jusqu'au **31 décembre 2020**, sous réserve des possibilités de suspension et/ou résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le contrat ou par le Code des Assurances.

CETTE ATTESTATION CONSTITUE UNE PRESOMPTION D'ASSURANCE ET NE SAURAIT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES DU CONTRAT AUQUEL ELLE SE REFERE.

Fait à Puteaux, le 23/01/2020





Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° souscripteur : F18746E
N° contrat : 1351.001 / 2 85834
N°SIREN : 509 625 778

EQUALIA SERVICES
9 rue de la Mare Blanche
77186 NOISIEL

Pour tout renseignement contacter :
Site de gestion
SMA SA Grands Comptes Entreprises
8 rue Louis Armand - CS 71201
75738 PARIS CEDEX 15
Tél : 01.40.59.70.00
Fax: 01.40.59.70.57

CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES NON SOUMIS

Attestation d'assurance 2020

Valable à compter du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020

SMA SA certifie que l'assuré désigné ci-dessus est bénéficiaire d'un contrat POLICE ASSURANCE CONSTRUCTION, numéro F18746E 1351.001 / 2 85834 souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA pour le compte de l'ensemble de ses filiales garantissant, à ce jour, les activités suivantes :

Entreprise générale tous corps d'état, contractant général ou maître d'œuvre dans tous domaines d'activité et notamment dans le domaine des services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :

- Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
- Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
- Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
- Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
- Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
- Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,
- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com



- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement » et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
- Etanchéité de toitures.
- Revêtements textiles et plastiques,
- Ingénierie Bâtiment : Maitrise d'œuvre, études techniques TCE
- Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
- MOE de désamiantage
- Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
- Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
- Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA

Ce contrat garantit

- du fait des activités professionnelles mentionnées ci-avant,
 - pour une participation à des opérations de construction d'un ouvrage non soumis à l'obligation d'assurance,
 - lorsque l'opération n'excède pas 30.000.000 € HT (travaux et honoraires compris), ou que le marché de l'assuré n'excède pas pour les ouvrages suivants :
 - Réseaux de chaleur : 3 000 000 € HT
 - Eoliennes : 3 000 000 € HT y compris honoraires pour la part concernant l'infrastructure
 - Installations photovoltaïques (au sol et sur un ouvrage non soumis) : 3 000 000 € HT
 - Cuves et réservoirs : 3 000 000 € HT
 - Réseaux enterrés : 10 000 000 € HT
- Au-delà de ces montants, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de SMA SA, un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il sera fait application d'une règle proportionnelle selon l'article L.121-5 du Code des assurances.
- pour des travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publié par un organisme reconnue par la profession,
 - pour des travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date.

les conséquences des responsabilités énumérées ci-dessous :

Nature des garanties	Montant des garanties : sans pouvoir excéder 10 000 000 € par année d'assurance pour l'ensemble des garanties et des assurés
Garantie de responsabilité civile décennale relative aux ouvrages listés à l'article L.243-1-1-I du Code des assurances.	Marché d'entreprise : 5 000 000 € par sinistre dans un montant annuel épuisable de 10 000 000 € HT
	Marché de maître d'œuvre : 2 000 000 € par sinistre dans un montant annuel épuisable de 10 000 000 € HT
	Sauf marchés relatifs à :
	- construction d'éoliennes : 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- réseaux de chaleur : 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- cuves et réservoirs : 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
Garantie dommages en répercussion	- installations photovoltaïques : 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- réseaux enterrés : 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	Tous marchés confondus : 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an



Tous travaux, ouvrages ou opérations de construction ne répondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet, sur demande spéciale de l'assuré, d'une garantie spécifique, soit par contrat, soit par avenant.

La présente attestation ne peut pas engager SMA SA au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
Le 20 décembre 2019

Le Président du Directoire
Par délégation



SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com



<i>Notre référence à rappeler dans toute correspondance :</i>	
N° ASSURE : F18746E N° CONTRAT : 1351.001 / 2 85834 N° SIREN : 509 625 778	
Pour tout renseignement contacter : SMA SA Grands Comptes Entreprises 8 rue Louis Armand CS 71201 75738 Paris Cedex 15 Tél. : 01.40.59.70.00 Fax : 01.40.59.70.57	EQUALIA SERVICES 9 rue de la Mare Blanche 77186 NOISIEL

Contrat d'assurance RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS

Période de validité : du 01/01/2020 au 31/12/2020

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA numéro F18746E 1351.001 / 2 85834 pour l'ensemble de ses filiales.

1- PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : Entreprise, maître d'œuvre ou fabricant-vendeur dans tous domaines d'activités et notamment dans le domaine des Services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :
 - o Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
 - o Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
 - o Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
 - o Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
 - o Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
 - o Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA



- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain
- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement » et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
- Etanchéité de toitures.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtag.com



- Revêtements textiles et plastiques,
 - Ingénierie Bâtiment : Maitrise d'œuvre, études techniques TCE
 - Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
 - MOE de désamiantage
 - Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
 - Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
 - Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DOM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction hors taxes tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 30 000 000 €. Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros œuvre,
 - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros œuvre,
 - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
- travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
 - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P⁽¹⁾⁽³⁾, ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P⁽²⁾⁽³⁾,
 - travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
 - procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P⁽³⁾,
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P

(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE : www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr

(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA

2- ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant des garanties
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>Hors Habitation: Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R.243-3 du code des assurances.</p>
	<p>En présence d'un CCRD: Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	<p>Marché d'entreprise 1 000 000 € épuisable par année d'assurance</p>
	<p>Marché de maîtrise d'œuvre 350 000 € épuisable par année d'assurance</p>
<p>Durée et maintien des garanties : La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3- GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792.2 du Code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du Code civil.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com





La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées reste celui prévu par L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à PARIS
Le 20/12/2019

Le Président du Directoire
Par délégation



SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com



Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
21, rue La Boétie
75008 PARIS
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

EQUALIA SERVICES
9 rue de la Mare Blanche
77186 NOISIEL
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00218520** garantissant les conséquences pécuniaires des risques environnementaux pouvant lui incombent du fait de l'exploitation des sites assurés et des activités garanties par ce contrat.

Les garanties s'exercent dans le respect de la législation locale et à concurrence des montants ci-après qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à la période d'assurance, sans pouvoir excéder **10 000 000 EUR** pour la période d'assurance :

GARANTIES DE BASE :

RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT :

Engagement annuel maximum de l'Assureur, toutes garanties confondues : **10 000 000 EUR**

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

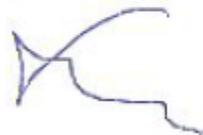
Période de la police du 01/01/2020 au 31/12/2020 inclus.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 inclus. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 12/11/2019

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
21, rue La Boétie
75008 PARIS
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

EQUALIA SERVICES
9 rue de la Mare Blanche
77186 NOISIEL
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° FRL00218420 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages confondus (corporels, matériels et Immatériels consécutifs ou non) 10 000 000 EUR Par sinistre

Responsabilité Civile Après-Livraison, Après Réception et Responsabilité Civile Professionnelle

Tous dommages confondus (corporels, matériels et Immatériels consécutifs ou non) 10 000 000 EUR Par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

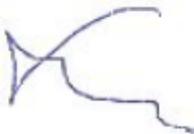
Période d'assurance du 01/01/2020 au 31/12/2020

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 05/11/2019

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



10.3 ANNEXE 5 : Compte de renouvellement

EQUALIA						
CONTRAT EB011 EQUALIA - ASST -						
FONDS DE RENOUELEMENT						
(PERIODE 01/01/17 au 31/12/2020)						
D01 = 1 000 000,00		Valeur 2017	(Avt n°2) 2017		Euros	
Date	Libellé	Taux Eonia	Indice K	Dotaton	Utilisation	Solde (+ si créditeur - si débiteur)
janv-17	Report 100 % solde au 31/12/2015 FSR Renouvellement					339 067,81
janv-17	Report 50 % solde au 31/12/2015 FSR Gros entretiens					699 440,26
janv-17	Dotaton 2017			1 000 000,00		2 038 508,07
juil-17	libellé à redifnir			- 259 627,02		1 778 881,05
juil-17	K		1,000000			1 778 881,05
déc-17	Réno v serveur topkapi step 3ème tranche bâtiment d'exploit				10 089,73	1 768 791,32
déc-17	Rnvt modém de secours astreinte step 3ème tranche bâtiment d'exploit				5 334,27	1 763 457,05
juin-17	Rnvt preleveur entree bache nord t3 step 3ème tranche global usine /autosurveillance				4 361,50	1 759 095,55
mai-17	Rnvt preleveur entree 1b pe 001t step 3ème tranche global usine /autosurveillance				4 207,45	1 754 888,10
juin-17	Rnvt eclairages step step 3ème tranche distribution électrique t3				22 318,75	1 732 569,35
nov-17	Rnvt armoire puissance z10 abt1 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				116 739,92	1 615 809,43
nov-17	Rnvt chassis instrum z10 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				15 229,56	1 600 579,87
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 101 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				6 091,82	1 594 488,05
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 102 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				6 091,82	1 588 396,23
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 103 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				6 091,82	1 582 304,41
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 104 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				6 091,82	1 576 212,59
mai-17	Rnvt 10 pc 101 pompe relevement no 1 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				16 478,90	1 559 733,69
oct-17	Rnvt 10 mv 601 vis degreilleurs fins step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				6 299,99	1 553 433,70
oct-17	Rnvt 10 mv 602 vis degreilleurs moyens step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				6 299,99	1 547 133,71
nov-17	Rnvt 10 mv 603 vis generale dechets step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				77 588,74	1 469 544,97
nov-17	Réno 10 mr 001 pont racleur deshuileur step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				3 958,51	1 465 586,46
juin-17	Rnvt 10ab101 oxyclone n1 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				4 614,93	1 460 971,53
juin-17	Rnvt 10ab102 oxyclone n2 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				4 614,93	1 456 356,60
mai-17	Réno equip hydraulique filiere eau zone 10 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretreatment				7 260,01	1 449 096,59
nov-17	Rnvt 20 pc 101 pompe exhaure no 1 step 3ème tranche zone 20				1 883,00	1 447 213,59
mars-17	Rnvt 21pu301 pompe bf n1 step 3ème tranche zone 21 decantation				3 632,41	1 443 581,18
mars-17	Rnvt 21pu302 pompe bf n2 step 3ème tranche zone 21 decantation				3 632,41	1 439 948,77
mars-17	Rnvt 21pu303 pompe bf n3 step 3ème tranche zone 21 decantation				3 632,41	1 436 316,36
juin-17	Rnvt 22ag301 agitateur boues flottees step 3ème tranche zone 22 flottation				1 537,22	1 434 779,14
nov-17	Réno hydraulique partie boues zone 22 step 3ème tranche zone 22 flottation				4 304,01	1 430 475,13
nov-17	Rnvt 30pc102 pompe anoxie no 2 step 3ème tranche zone 30 biologique				31 261,01	1 399 214,12
nov-17	Rnvt 30pc107 pompe aerobie no 3 step 3ème tranche zone 30 biologique				31 261,00	1 367 953,12
oct-17	Réno 30cs205 surpresseur lavage n2 step 3ème tranche zone 30 biologique				6 406,36	1 361 546,76
sept-17	Rnvt 30pc131 pompe eau industn1 step 3ème tranche zone 30 biologique				4 787,05	1 356 759,71
mars-17	Réno hydraulique biocarbonate goulottes filtres aerobie step 3ème tranche zone 30 biologique				16 791,00	1 339 968,71
nov-17	Réno platelage bio step 3ème tranche zone 30 biologique				7 544,82	1 332 423,89
déc-17	Réno pte maconnerie : revetements step 3ème tranche zone 30 biologique				6 026,10	1 326 397,79
nov-17	Rnvt cellule 16 materiaux filtrants step 3ème tranche zone 30 biologique				120 457,44	1 205 940,35
juil-17	Rnvt eclaireage zone 30 step 3ème tranche zone 30 biologique				10 072,56	1 195 867,79
mars-17	Rnvt 40pv302 pompe boue no 2 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				3 500,00	1 192 367,79
mars-17	Rnvt 40ag1 prepa 1 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				1 909,99	1 190 457,80
mai-17	Rnvt stand vidange big bag z40 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				6 774,19	1 183 683,61
nov-17	Réno 40mv403 vis gavage schwing step 3ème tranche zone 40 deshydratation				5 562,00	1 178 121,61
déc-17	Réno 40 pv 401 pompe transfert gateaux step 3ème tranche zone 40 deshydratation				9 516,78	1 168 604,83
nov-17	Réno 40mv404 vis ss silo gateaux->valo step 3ème tranche zone 40 deshydratation				24 555,85	1 144 048,98
sept-17	Réno pompe a boues 40pv402 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				6 108,01	1 137 940,97
juil-17	Rnvt eclaireage zone 40 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				10 072,57	1 127 868,40
sept-17	Réno 51pr311 ppe hp de transf. sortie silo 3-10 step 3ème tranche filiere boues				2 864,94	1 125 003,46
mars-17	Réno 52mv301 malaxeur tr mie step 3ème tranche filiere boues				4 530,53	1 120 472,93
nov-17	Rnvt 52H301 d bit massique de boues -> four step 3ème tranche filiere boues				3 505,99	1 116 966,94
sept-17	Réno 52cv201 ventilateur de fluidisation - four step 3ème tranche filiere boues				4 900,01	1 112 066,93
août-17	Réno syst me interne (manches) step 3ème tranche filiere boues				14 211,48	1 097 855,45
août-17	Rnvt 53I1910 II hh lh mesure de niveau silo bicarbonate step 3ème tranche filiere boues				2 838,02	1 095 017,43
nov-17	Réno r fractaire step 3ème tranche filiere boues				9 000,00	1 086 017,43
août-17	Réno b ti four step 3ème tranche filiere boues				43 329,04	1 042 688,39
août-17	Réno b ti + caisson lectrofiltre step 3ème tranche filiere boues				9 263,81	1 033 424,58
sept-17	Réno tuyauterie fum es carneau four step 3ème tranche filiere boues				44 542,07	988 882,51
oct-17	Réno mat riel secours maintien contr 1 step 3ème tranche filiere boues				37 975,08	950 907,43
nov-17	Réno 60 pc 924 pompe recyclage 2 t2-t2 step 3ème tranche zone 60 desodorisation				2 401,01	948 506,42
juil-17	Rnvt 0b.bt.003 ar. de distrib. 230v ondule step 4ème tranche distribution électrique t4				13 101,96	935 404,46
juin-17	Réno 0b.tb.tl.tab gen. basse tension t4 step 4ème tranche distribution électrique t4				17 055,00	918 349,46
juin-17	Rnvt 1b.ab.0.03 oxyclones step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretreatment t4				4 556,84	913 792,62
nov-17	Réno 1b.dg.1.03 degreilleur fin file 1 step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretreatment t4				4 334,00	909 458,62
oct-17	Réno 1b.pc.1.01 ppe de relevement step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretreatment t4				8 309,99	901 148,63
août-17	Rnvt 1b.pc.7.01 ppe eaux sableuses trenie 1 step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretreatment t4				9 100,42	892 048,21
août-17	Rnvt 1b.pc.7.03 ppe extr. sables laveur step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretreatment t4				6 980,10	885 068,11
nov-17	Rnvt 1b.pv.8.01 ppe soutrage ecumes step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretreatment t4				2 740,00	882 328,11
nov-17	Rnvt 2b.ag.1.02 agit s rapides cuves coagul step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				3 969,33	878 338,78
mars-17	Rnvt 2b.pv.3.01 ppe de reprise des boues step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				3 632,41	874 706,37
nov-17	Rnvt 2b.pv.3.12 ppe refit.boues mixtes epai step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				3 418,01	871 288,36
juin-17	Rnvt 2b.ag.3.03 agit. homogenisation du et step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				7 086,41	864 201,95
juil-17	Rnvt 3b.ag.1.01 agit. bache. eaux sales step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				3 750,00	860 451,95
mars-17	Rnvt 3b.mf.0.02 palan électrique bache de p step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				5 717,68	854 734,27
nov-17	Réno 3b.pc.1.03 ppe alim. 3 biostyr t4 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				12 535,00	842 199,27
nov-17	Rnvt 3b.pc.1.25 ppe exhaure galerie biostyr step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				2 184,01	840 015,26
août-17	Rnvt 3b.pv.9.02 ppe dos. methanol 2 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				2 651,11	837 364,15
juil-17	Rnvt 3b.pv.9.11 ppe de circulation boucle m step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				2 740,00	834 624,15
sept-17	Rnvt 3b.pv.1.01 van. ent eau filtres 1 . 8 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,84	826 680,31
sept-17	Rnvt 3b.pv.1.02 van. ent eau filtres 1 . 8 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	818 736,48
sept-17	Rnvt 3b.pv.1.03 van. ent eau filtres 1 . 8 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,84	810 792,64
sept-17	Rnvt 3b.pv.1.54 van. ent eau filtres 11 . 1 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	802 848,81
sept-17	Rnvt 3b.pv.1.55 van. ent eau filtres 11 . 1 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	794 904,98
sept-17	Rnvt 3b.pv.1.56 van. ent eau filtres 11 . 1 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	786 961,15
juil-17	Réno 3brc 901 cuve stockage methanol step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				3 197,00	783 764,15
oct-17	Réno hydraulique biostyr partie filiere eau step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 447,35	776 316,80
déc-17	Taux Eonia 2017	-0,3420%			2 655,00	773 661,80

janv-18	Report Année précédente				773 661,80
janv-18	Dotation 2018		1 070 000,00		1 843 661,80
juil-18	libellé à redéfinir		- 259 627,02		1 584 034,78
juil-18	K	1,070000			1 584 034,78
avr-18	Rnvt une manchette debimetre electromagnetique dn 600 batiment d'exploitation :materiels critiques en st t3			9 171,94	1 574 862,84
sept-18	Rnvt 3b.pe.002 preleveur d'echantillons sortie bio tc global usine :autosurveillance t3			3 983,59	1 570 879,25
août-18	Rénov armoire distribution distribution électrique t3			77 702,24	1 493 177,01
nov-18	Rnvt debimetre d'entree 00f004 zone 10 comptage et pretraitement t3			2 643,74	1 490 533,27
avr-18	Rnvt debimetre bg pass 10f001 zone 10 comptage et pretraitement t3			1 764,17	1 488 769,10
nov-18	Rnvt variateur frequence ppe rel 1 10bt001var01 zone 10 comptage et pretraitement t3			6 182,55	1 482 586,55
avr-18	Rnvt 10 pc 103 pompe relevement no 3 zone 10 comptage et pretraitement t3			12 639,88	1 469 946,67
juil-18	Rénov couverture alu regards , caniveaux zone 10 comptage et pretraitement t3			5 151,88	1 464 794,79
déc-18	Rénov hydraulique partie boues zone 22 zone 22 flottation t3			4 193,51	1 460 601,28
nov-18	Rénov equipt hydraulique zone 23 zone 23 epaississement t3			504,46	1 460 096,82
nov-18	Rnvt 30aa002 analyseur d'ammonium entree biologique zone 30 biologique t3			10 834,90	1 449 261,92
sept-18	Rnvt 30aa013 analyseur d'ammonium sortie biologiq zone 30 biologique t3			13 006,72	1 436 255,20
juil-18	Rnvt onduleur zone 20-30 zone 30 biologique t3			4 683,33	1 431 571,87
nov-18	Rnvt variateur freq 30pc105 zone 30 biologique t3			4 671,47	1 426 900,40
juin-18	Rnvt clim local turbos zone 30 biologique t3			52 623,50	1 374 276,90
avr-18	Rénov 30cv201 ventilateur cellule biocarbonn zone 30 biologique t3			4 919,17	1 369 357,73
déc-18	Rnvt 30pc111 pompe lavage no 1 zone 30 biologique t3			87 224,71	1 282 133,02
nov-18	Rnvt cellule 14 materiaux filtrants zone 30 biologique t3			121 209,43	1 160 923,59
déc-18	Rnvt armoire pompe schwing z40 zone 40 deshydratation t3			27 771,23	1 133 152,36
déc-18	Rnvt clim. 6 zone 40 deshydratation t3			7 583,93	1 125 568,43
déc-18	Rnvt 40mv403 vis gavage schwing zone 40 deshydratation t3			28 881,61	1 096 686,82
nov-18	Rnvt pompe a boues 40pv402 zone 40 deshydratation t3			158 848,84	937 837,98
sept-18	Rénov portail électrique zone 40 deshydratation t3			8 058,65	929 779,33
déc-18	Rnvt gaines ventilation zone 50 valorisation incineration t3			11 882,38	917 896,95
nov-18	Rénov porte alu zone 50 valorisation incineration t3			11 298,22	906 598,73
nov-18	Rénov 51pv301 ppe transf. fosse boue vers silos filiere boues07066b01 t3			10 504,23	896 094,50
nov-18	Rénov silo 2 boues ext rieures (150 m3) filiere boues07066b01 t3			4 534,61	891 559,89
nov-18	Rénov 51pv321 ppe hp de transf. sortie silo 3-20 filiere boues07066b01 t3			9 976,79	881 583,10
déc-18	Rénov 52mx301 malaxeur tr mie filiere boues07066b01 t3			7 290,07	874 293,03
déc-18	Rénov 52pv301 pompe rotor transfert boues -> 1e four filiere boues07066b01 t3			10 256,76	864 036,27
nov-18	Rénov br leur allumage+sys escamotable+armoire br leur+p filiere boues07066b01 t3			32 749,85	831 286,42
nov-18	Rénov 53mv621 vis de transfert cendres s ches filiere boues07066b01 t3			3 625,01	827 661,41
déc-18	Rénov 53ba910 broyeur bicarbonate filiere boues07066b01 t3			23 007,94	804 653,47
mai-18	Rénov tuyauterie process (eau. air. huiles. bicar) filiere boues07066b01 t3			14 219,09	790 434,38
déc-18	Rnvt vannes papillon filiere boues07066b01 t3			11 767,95	778 666,43
avr-18	Rénov serrurerie acier filiere boues07066b01 t3			13 187,55	765 478,88
avr-18	Rnvt pompe lavage soude 60pc 910 zone 60 desodorisation t3			6 766,12	758 712,76
sept-18	Rnvt v m c distillateur t3			6 069,56	752 643,20
nov-18	Rnvt 1b.ag.1.05 agit. subm demi-bache tampo zone 1b bache tampon et pretraitement t4			9 296,34	743 346,86
sept-18	Rnvt 1b.mv.6.03 vis reprise gene des deche zone 1b bache tampon et pretraitement t4			75 952,91	667 393,95
avr-18	Rnvt 2b.ag.1.01 agit.s rapides cuves coagul zone 2b dec flot ep stock t4			6 753,61	660 640,34
nov-18	Rénov couverture alu regards , caniveaux zone 2b dec flot ep stock t4			10 139,08	650 501,26
sept-18	Rnvt 3b.aa.002 analyseur ammonium-metre zone 3b biostyr t4			14 068,68	636 432,58
sept-18	Rnvt 3b.aa.003 analyseur ammonium-metre zone 3b biostyr t4			20 255,19	616 177,39
sept-18	Rnvt nitratemetre sortie tc zone 3b biostyr t4			8 694,61	607 482,78
juin-18	Rnvt 3b.ag.1.02 agit. bache . eaux sales zone 3b biostyr t4			3 891,54	603 591,24
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.61 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	596 674,93
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.62 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	589 758,62
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.63 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	582 842,31
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.64 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	575 926,00
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.65 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,40	569 009,60
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.66 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	562 093,29
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.67 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	555 176,98
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.71 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	548 260,67
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.72 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	541 344,36
juin-18	Rénov couverture alu regards , caniveaux zone 3b biostyr t4			5 151,90	536 192,46
avr-18	Rénov hydraulique biostyr partie filiere eau zone 3b biostyr t4			10 461,70	525 730,76
sept-18	Rénov 6b.pc.9.21 ppe de recyclage n 1 tour 6 zone 6b desodorisation t4			3 383,75	522 347,01
nov-18	Rnvt variateur ventilateur 6bvc211 zone 6b desodorisation t4			6 190,00	516 157,01
sept-18	Rnvt unite de mineralisation rachat materiel - usine depollution des eaux t4			8 368,59	507 788,42
déc-18	Taux Eonia 2018	-0,3600%		1 828,04	505 960,38

janv-19	Report Année précédente				505 960,38
janv-19	Dotation 2019			1 098 000,00	1 603 960,38
juil-19	libellé à redéfinir			- 259 627,02	1 344 333,37
juil-19	K	1,098000			1 344 333,37
nov-19	Rnvt degreilleur automatique station d epuration jablines step 800eq/hab			19 378,46	1 324 954,91
nov-19	Rénov pont racleur secondaire station d epuration jablines step 800eq/hab			810,99	1 324 143,92
nov-19	Rénov serrurerie station d epuration jablines step 800eq/hab			2 875,32	1 321 268,60
nov-19	Rénov console de supervision z40+licences dediees usine d epuration des eaux T3			16 818,86	1 304 449,74
nov-19	Rénov un ensemble de cartes automatcs 3000 yokogawa s usine d epuration des eaux T3			1 960,09	1 302 489,65
nov-19	Rnvt preleveur entree 1b pe 001b usine d epuration des eaux T3 global usine :autosurveillance			4 193,75	1 298 295,90
nov-19	Rnvt bacs de retention huile sous transfo usine d epuration des eaux T3 global usine :securite			27 629,10	1 270 666,80
nov-19	Rénov mt poste tgbt 3.1 usine d epuration des eaux 3 tranche distribution electrique t3			71 673,48	1 198 993,32
nov-19	Rénov automate fcs104 rack 3 et 4 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			8 562,30	1 190 431,02
nov-19	Rénov 10 dg 101 degreilleur moyen file 1 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			15 124,14	1 175 306,88
nov-19	Rénov 10 dg 103 degreilleur fin file 1 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			15 124,16	1 160 182,72
nov-19	Rénov 10 mv 603 vis generale dechets usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			4 596,03	1 155 586,69
nov-19	Rnvt 10mr801 separateur a flotteur usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			5 628,43	1 149 958,26
nov-19	Rénov volet roulant benne no 002 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			3 085,77	1 146 872,49
nov-19	Rénov couverture alu regards , caniveaux usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			4 472,08	1 142 400,41
nov-19	Rénov equip hydraulique sables zone 10 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			2 831,41	1 139 569,00
nov-19	Rnvt systeme roulettes ponts dessableur usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			16 292,58	1 123 276,42
nov-19	Rénov bennes a boues usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			3 692,46	1 119 583,96
nov-19	Rénov porte alu acier usine d epuration des eaux T3zone 20			2 735,97	1 116 827,99
nov-19	Rnvt trappes aluminium usine d epuration des eaux T3zone 20			9 692,64	1 107 135,35
nov-19	Rnvt 21ug102 vanne by pass sortie decanteur usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			13 491,35	1 093 644,00
nov-19	Rénov 21mr002 lamellaire no 2goulottes usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			56 436,26	1 037 207,74
nov-19	Rénov 21mr002 lamellaire no 2plaques usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			56 436,25	980 771,49
nov-19	Rénov 21mr002 lamellaire no 2charpente usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			56 433,19	924 318,30
nov-19	Rénov pont flotteur surverses equipit diver usine d epuration des eaux T3zone 22 flottation			3 918,18	920 400,12
nov-19	Rénov pont flotteur 2 surverses equipit div usine d epuration des eaux T3zone 22 flottation			3 741,01	916 659,11
nov-19	Rnvt 22pc103 pompe pressurisation no 3 usine d epuration des eaux T3zone 22 flottation			1 949,77	914 709,34
nov-19	Rénov unite filtration analyseur ammonium en usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			6 026,02	908 683,32
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute 4a usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,34	904 282,98
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute 4b usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,31	899 882,67
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute 5a usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,34	895 482,33
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute5b usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,34	891 081,99
nov-19	Rénov veranda alu analyseur 1230 usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 734,73	886 347,26
nov-19	Rnvt cellule 26 materiaux filtrants usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			119 959,79	766 387,47
nov-19	Rénov armoire pompe schwing z40 usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			27 734,28	738 653,19
nov-19	Rnvt gaines ventilation accessoires + grille ventilation usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			7 284,01	731 369,18
nov-19	Rénov tube chauffage usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			5 164,59	726 204,59
nov-19	Rénov cana ref. pompe schwing vers silo boue usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			43 977,82	682 226,77
nov-19	Rénov porte alu, porte acier , serrurerie usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			8 273,91	673 952,86
nov-19	Rénov volet roulant auto est zone 50 usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			3 523,98	670 428,88
nov-19	Rénov volet roulant sas ouest no 011 usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			4 621,35	665 807,53
nov-19	Rénov gaines ventilation usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			20 892,44	644 915,09
nov-19	Rénov garde corps, passerelles alu z50 usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			6 661,34	638 253,75
nov-19	Rnvt 51rad001 borne de radioactivit usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			4 224,80	634 028,95
nov-19	Rénov 51pv311 ppe hp de transf. sortie silo 3-10 usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			9 257,10	624 771,85
nov-19	Rénov 52pv301 pompe rotor transfert boues -> le four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			7 510,34	617 261,51
nov-19	Rnvt 52ff301 d bit massique de boues -> four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			3 432,02	613 829,49
nov-19	Rénov recuperateur z50 four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			11 857,37	601 972,12
nov-19	Rénov 53ba910 broyeur bicarbonate usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			22 248,99	579 723,13
nov-19	Rénov economiseur usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			13 302,99	566 420,14
nov-19	Rnvt echangeur secondaire usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			5 691,90	560 728,24
nov-19	Rénov protection incendie usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			5 367,46	555 360,78
nov-19	Rénov poste informatique wex usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			3 567,90	551 792,88
nov-19	Rénov b ti four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			46 560,46	505 232,42
nov-19	Rénov gaines de ventilation + accessoires usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			7 698,06	497 534,36
nov-19	Rénov tuyauterie refib et cendres usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			6 651,49	490 882,87
nov-19	Rénov vannes papillon usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			11 564,14	479 318,73
nov-19	Rénov serrurerie aluminium usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			2 755,15	476 563,58
nov-19	Rénov serrurerie acier usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			22 896,11	453 667,47
nov-19	Rénov rail lectrique big-bag cap 1000 kg usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			10 626,48	443 040,99
nov-19	Rénov equip hydraulique partie injection reactif javel usine d epuration des eaux T3zone 60 desodorisation			3 797,86	439 243,13
nov-19	Rénov 1b.mv.6.03 vis reprise gene des decheT5 usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			2 926,93	436 316,20
nov-19	Rnvt 1b.pc.1.01 ppe de relevement usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			12 624,27	423 693,93
nov-19	Rénov volet benne no 004 usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			3 085,79	420 606,14
nov-19	Rnvt systeme roulettes ponts dessableur usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			16 292,61	404 313,53
nov-19	Rnvt 2a.pv.9.02 ppe dos. fecl3 de t3 usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			1 553,32	402 760,21
nov-19	Rnvt 2b.vg.1.10 van. murale de by-pass aval usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			9 460,41	393 299,80
nov-19	Rnvt 2b.pv.3.07 ppes reprise boues epaisse usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			3 559,09	389 740,71
nov-19	Rénov porte alu ser et p acier bat flott. et usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			2 755,15	386 985,56
nov-19	Rénov couverture alu regards , caniveaux usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			5 907,17	381 078,39
nov-19	Rénov tuyauteries process zone 2b filiere boues usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			2 513,05	378 563,34
nov-19	Rénov 3b.mf.0.01 palan electrique bache de p usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			443,71	378 121,63
nov-19	Rnvt 3b.pc.1.11 ppe alim. eaux sales du flo usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			5 623,42	372 498,21
nov-19	Rnvt 3b.vp.1.73 van.isol.sor.eaux de lav.fi usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			7 167,75	365 330,46
nov-19	Rnvt 3b.vp.1.74 van.isol.sor.eaux de lav.fi usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			7 167,77	358 162,69
nov-19	Rnvt 3b.vp.1.75 van.isol.sor.eaux de lav.fi usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			7 167,75	350 994,94
nov-19	Rnvt eclaireage parcours de visite usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			16 226,65	334 768,29
nov-19	Rnvt collecteur a bague flotteur -tc usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			3 702,15	331 066,14
nov-19	Rnvt servo moteur aubes aval usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			3 418,42	327 647,72
nov-19	Rnvt servo moteur aubes amont usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			4 178,08	323 469,64
nov-19	Rnvt variateurs pompes relevements t3 et usine depollution des eaux T4 zone 6b desodorisation			5 066,79	318 402,85
déc-19	Taux Eonia 2019	-0,4569%	-	1 454,78	316 948,06

janv-20	Report Année précédente					316 948,06
janv-20	Dotaton 2020			1 115 000,00		1 431 948,06
juil-20	Lissage reprise solde contrat initial			- 259 627,02		1 172 321,05
juil-20	K	1,115000				1 172 321,05
août-20	Rénov console de supervision his z40+licences dediees us d epuration des eaux t3 bat d'exploit				3 987,50	1 168 333,55
nov-20	Rnvt eclaireage exterieur batiment exploit us d epuration des eaux t3 bat d'exploit				27 782,57	1 140 550,98
nov-20	Rnvt eclaireage exterieur step us d epuration des eaux t3 bat d'exploit				25 114,95	1 115 436,03
oct-20	Rnvt preleveur entree bache nord t3 us d epuration des eaux t3 global us :autosurveillance				4 250,42	1 111 185,61
août-20	Rénov automate fcs104 rack 3 et 4 us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				3 987,49	1 107 198,12
mai-20	Rnvt 10 pc 102 pompe relevement no2 us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				18 982,70	1 088 215,42
juin-20	Rénov 10 dg 101 degreilleur moyen file 1 us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				1 770,00	1 086 445,42
juin-20	Rénov 10 dg 103 degreilleur fin file 1 us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				1 770,01	1 084 675,41
nov-20	Rénov 10 mv 603 vis generale dechets us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				3 584,35	1 081 091,06
avr-20	Rnvt 10cs201 surp n1 lavage des sables us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				3 653,86	1 077 437,20
avr-20	Rnvt 10cs202 surp no2 lavage des sables us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				3 653,87	1 073 783,33
nov-20	Rénov volet roulant benne no 004 us d epuration des eaux t3 zone 10 cptage et prett				3 237,98	1 070 545,35
nov-20	Rénov volet roulant acces zone 20 us d epuration des eaux t3 zone 20				3 200,34	1 067 345,01
sept-20	Rnvt 21mr002 lamellaire no 3 plaques us d epuration des eaux t3 zone 21 decantation				33 018,18	1 034 326,83
sept-20	Rnvt 21mr002 lamellaire no 3 charpente us d epuration des eaux t3 zone 21 decantation				77 154,75	957 172,08
sept-20	Rnvt 21mr004 lamellaire no 4 mecanisme raclage us d epuration des eaux t3 zone 21 decantation				58 287,21	898 884,87
mars-20	Rnvt 22pv502 pompe poly no 2 zone 22 us d epuration des eaux t3 zone 22 flottation				1 962,98	896 921,89
avr-20	Rénov hydraulique partie boues zone 22 us d epuration des eaux t3 zone 22 flottation				8 993,05	887 928,84
mai-20	Rnvt 30pc105 pompe aerobie no 1 us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				31 765,10	856 163,74
août-20	Rnvt 30pc132 pompe eau indust n2 us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				3 365,21	852 798,53
nov-20	Rnvt vanne entree eau brute 1a us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				9 286,71	843 511,82
nov-20	Rnvt vanne entree eau brute 1b us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				9 286,71	834 225,11
nov-20	Rnvt vanne entree eau brute 2a us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				9 286,71	824 938,40
nov-20	Rnvt vanne entree eau brute 2b us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				9 286,71	815 651,69
nov-20	Rnvt vanne entree eau brute 3a us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				9 190,31	806 461,38
nov-20	Rnvt vanne entree eau brute 3b us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				9 190,34	797 271,04
mai-20	Rénov vanne entree eau brute 4a us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				4 484,33	792 786,71
juil-20	Rénov vanne entree eau brute 4b us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				4 484,33	788 302,38
oct-20	Rénov vanne entree eau brute 5a us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				4 484,33	783 818,05
oct-20	Rénov vanne entree eau brute 5b us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				4 484,33	779 333,72
nov-20	Rénov palan electrique no 9340716 aerobie us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				3 992,53	775 341,19
nov-20	Rnvt cellule 19 materiaux filtrants us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				121 649,63	653 691,56
nov-20	Rnvt cellule 23 materiaux filtrants us d epuration des eaux t3 zone 30 biologique				121 649,63	532 041,93
août-20	Rnvt debit boue file 1 40f301 us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				1 445,88	530 596,05
août-20	Rnvt debit boue file 2 40f302 us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				1 445,88	529 150,17
sept-20	Rnvt debit boue file 3 40f303 us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				1 691,04	527 459,13
août-20	Rnvt debit boue file 4 40f304 us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				1 909,92	525 549,21
nov-20	Rénov 40 sp 401 centrifugeuse bol+ coupleur+vis us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				11 086,62	514 462,59
oct-20	Rnvt cables portiques palan 40 us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				12 509,94	501 952,65
oct-20	Rénov portail electrique us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				11 508,25	490 444,40
oct-20	Rnvt cables portiques palan t3 us d epuration des eaux t3 zone 40 deshydratation				10 558,67	479 885,73
nov-20	Rénov garde corps, passerelles alu z50 us d epuration des eaux t3 zone 50 valorisation incineration				3 194,97	476 690,76
nov-20	Rénov 51pv301 ppe transf. fosse boue vers silos us d epuration des eaux t3 filiere boues				7 333,58	469 357,18
nov-20	Rénov 51mv321 vis gaveuse sortie tr mie 3-21 us d epuration des eaux t3 filiere boues				23 537,90	445 819,28
nov-20	Rénov recuperateur z50 four us d epuration des eaux t3 filiere boues07066b01				28 384,43	417 434,85
nov-20	Rénov 53ba910 broyeur bicarbonate us d epuration des eaux t3 filiere boues07066b01				6 837,31	410 597,54
juin-20	Rénov 60cv201 ventil alim file 1 us d epuration des eaux t3 zone 60 desodorisation				3 532,04	407 065,50
mars-20	Rnvt 60cv201 variateur ventil alim file 1 us d epuration des eaux t3 zone 60 desodorisation				4 400,19	402 665,31
mai-20	Rnvt 60cv202 variateur ventil alim file 2 us d epuration des eaux t3 zone 60 desodorisation				2 443,35	400 221,96
juin-20	Rnvt 60 pc 936 pompe recyclage 2 f3-t3 us d epuration des eaux t3 zone 60 desodorisation				16 398,46	383 823,50
mai-20	Rnvt sonde citerne stockage javel us d epuration des eaux t3 zone 60 desodorisation				2 534,74	381 288,76
août-20	Rnvt onduleur bat exploitation labo us d epuration des eaux t3 distillateur				5 444,79	375 843,97
oct-20	Rnvt lave vaisselle us d epuration des eaux t3 distillateur				25 405,59	350 438,38
août-20	Rnvt 1b.ff.101 debit eaux brutes t4 vers pr us d epuration des eaux t4 zone 1b bache tampon et pretraitement				2 343,33	348 095,05
nov-20	Rénov 1b.mv.6.03 vis reprise gene des deche us d epuration des eaux t4 zone 1b bache tampon et pretraitement				2 960,44	345 134,61
nov-20	Rnvt 1b.pc.7.01 ppe eaux sableuses tremie 1 us d epuration des eaux t4 zone 1b bache tampon et pretraitement				7 269,28	337 865,33
juin-20	Rénov 1b.sw.7.01classificateur de sables us d epuration des eaux t4 zone 1b bache tampon et pretraitement				12 282,52	325 582,81
oct-20	Rénov 2b.cv.0.06 ventil. decantation us d epuration des eaux t4 zone 2b dec flot ep stock				4 142,32	321 440,49
juin-20	Rnvt 3b.cc.2.01 compresseur air pilote 1 us depollution des eaux t4 zone 3b biostyr t4				9 884,99	311 555,50
oct-20	Rénov 3b.pc.1.01 ppe alim. 1 biostyr t4 us depollution des eaux t4 zone 3b biostyr t4				9 074,29	302 481,21
juil-20	Rnvt 3b.pc.1.03 ppe alim. 3 biostyr t4 us depollution des eaux t4 zone 3b biostyr t4				27 738,12	274 743,09
mai-20	Rnvt 3b.pc.1.21 ppe alim. t3 ou lamellaire us depollution des eaux t4 zone 3b biostyr t4				6 121,78	268 621,31
juin-20	Rnvt 3b.pv.9.12 ppe de circulation boucle m us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				5 532,33	263 088,98
juin-20	Rnvt 3b.vp.1.18 van.isol.sor.eaux de lav.fi us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 033,74	256 055,24
juin-20	Rnvt 3b.vp.1.28 van.isol.sor.eaux de lav.fi us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 037,95	249 017,29
juin-20	Rnvt 3b.vp.1.38 van.isol.sor.eaux de lav.fi us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 033,74	241 983,55
juin-20	Rnvt 3b.vp.1.61 van.isol.sor.eaux de lav.fi us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 037,97	234 945,58
juin-20	Rnvt 3b.vp.1.71 van.isol.sor.eaux de lav.fi us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 037,97	227 907,61
juin-20	Rnvt 3b.vp.1.81 van.isol.sor.eaux de lav.fi us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 037,97	220 869,64
avr-20	Rénov porte alu serrurerie et porte acier us depollution des eaux t4 zone 3b biostyr t4				5 320,23	215 549,41
sept-20	Rénov couverture alu regards , caniveaux us depollution des eaux t4 zone 3b biostyr t4				7 310,27	208 239,14
mars-20	Rénov platelage us depollution des eaux 4e tranche zone 3b biostyr t4				3 670,13	204 569,01
avr-20	Rénov hydraulique biostyr partie eau de lavage cellules us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				3 936,73	200 632,28
juin-20	Rénov hydraulique biostyr partie air cellules us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				4 387,38	196 244,90
avr-20	Rénov hydraulique biostyr partie filiere eau us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				7 443,02	188 801,88
nov-20	Rénov hydraulique biostyr rampes air process et air lava us d epuration des eaux t4 zone 3b biostyr				140 134,46	48 667,42
juin-20	Rnvt 6b.pc.9.22 ppe de recyclage n 1 tour 6 us d epuration des eaux t4 zone 6b desodorisation				18 288,93	30 378,49
nov-20	Rénov 6b xc 901 cuve stockage acide us depollution des eaux t4 zone 6b desodorisation t4				10 821,02	19 557,47
oct-20	Rnvt four de mineralisation us depollution des eaux t4				5 003,63	14 553,84
mars-20	Rnvt climatiseur salle informatique mitsubishi mcf 24 us d epuration des eaux t4				4 671,63	9 882,21
déc-20	Taux Eonia 2020	-0,4713%			46,57	9 882,21
						9 835,63

10.4 ANNEXE 6 : Etat des sinistres et provisions

Néant en 2020

10.5 ANNEXE 7 : Sous-traitants

Nom Sous-traitants	Sous-traitants	Activité
ABB FRANCE	X	Entretien des variateurs
AIR CLIMATISATION SERVICE	X	Entretien climatisations
AIR INDUSTRIE THERMIQUE	X	Equipementier chaudronnier four
AUBINE	X	Transport et traitement déchets
CHUBB FRANCE	X	Protection incendie
DESFOUGERES CHAUFFAGE	X	Entretien chaudière T2
ENVIRONNEMENT SA	X	Analyseurs fumées
EUROPE COURSES EXPRESSE 95	X	Coursier
HACH LANGE FRANCE	X	Entretien préleveurs et sondes
LA CORBEILLE BLEUE	X	Transport et traitement des papiers
METADAM	X	Chaudronnier Serrurier
P R SECURITE	X	Chaudronnier tuyauteur
SAACKE BRULEURS INDUSTRIELS	X	Entretien brûleur four
SAFETY KLEEN FRANCE	X	Fontaine dégraissante
SARTORIUS FRANCE	X	Étalonnage mesures laboratoire
SEDE ENVIRONNEMENT	X	Gestion des boues
SERLABO TECHNOLOGIES	X	Laboratoire d'analyses
SEURECA	X	Méthodologie analyse des risques
SIPAM	X	Serrurier
SNAVEB	X	Curages
SODEX PROTECTION	X	Entretien des détecteurs de gaz
SUEZ RV ENERGIE	X	Incinération des déchets de dégrillage
TEURNIER FRERES RENFLOUEMENT	X	Plongeurs
XYLEM WATER SOLUTIONS FRANCE SAS	X	Entretien des pompes de relevage
YOKOGAWA FRANCE	X	Entretien et mise à niveau des automates

10.6 ANNEXE 8 : Inventaire valorisé

L'inventaire est joint à la clef USB contenant le rapport annuel.

10.7 ANNEXE 8bis : Inventaire des biens de reprise

La cession des biens de reprise de la société SFDE à la société EQUALIA SERVICES a été faite durant l'année 2010 à la valeur nette comptable conformément aux dispositions contractuelles. Ces biens sont devenus des biens de retour.

Ci-après la liste des biens de reprise.

Inventaire des Immobilisations du Domaine Privé au 31 décembre 2020

Immobilisation	Société	Catégorie d'immob.	Désignation de l'immobilisation	Date mise en service	CAP actuels	Amort. cumulé	Val.compt.act.	Durée d'utilisation
20000000020	A051	A3125099	SIAM LOCAUX SOCIAUX	1/1/2019	46,966.02	-9,393.20	37,572.82	10
		Total A3125099			46,966.02	-9,393.20	37,572.82	
20000000013	A051	A3149099	'MATRIEL DE COUPE ET D'EBAVURAGE	2/1/2010	3,589.54	-3,589.54	0.00	6
20000000014	A051	A3149099	UNITE DE MINERALISATION K435	3/1/2010	4,400.00	-4,400.00	0.00	6
20000000015	A051	A3149099	FOUR DE MINERALISATION	2/1/2010	1,582.40	-1,582.40	0.00	6
20000000016	A051	A3149099	MINERALISATION PROGRAM DCO 2	1/1/2011	3,700.00	-3,700.00	0.00	6
20000000017	A051	A3149099	TRIPORTEUR	10/1/2012	758.00	-758.00	0.00	6
20000000018	A051	A3149099	minitrace S10 GAMMA	6/1/2013	834.00	-834.00	0.00	6
20000000019	A051	A3149099	DEBIMETRE AUTONOME	5/30/2017	6,976.90	-5,404.65	1,572.25	6
		Total A3149099			21,840.84	-20,268.59	1,572.25	
		Total Général			68,806.86	-29,661.79	39,145.07	

10.8 ANNEXE 9 : Organigramme du personnel actualisé

Agence Marne Aval Société EQUALIA Services (Situation au 31/12/2020)

Les données (liste des personnels et taux d'activité) seront amenées à évoluer dans le temps et en fonction de l'activité

		Nombre d'agent	ETP 2020
Centre Opérationnel Marne Nord		13	4
Stéphane PIERCOURT	Directeur d'exploitation	1	0,30
Marie IAQUINTA	Directeur de contrats	1	0,35
Fabien CHARLOT	Directeur de Service Usines	1	0,87
Jean-Luc PLACET	Directeur de Service Maintenance	1	0,45
	Ctrl de Gestion	1	0,30
	Responsable des Ressources humaines	1	0,25
	Assistante direction	1	0,15
	Agent Administratif	1	0,15
	SIG	1	0,25
	SIG	1	0,25
	SIG	1	0,15
	Responsable SAE	1	0,35
	Responsable qualité sécurité environnement	1	0,18
Service Maintenance		22	8,82
JOSSE	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,65
	Mécaniciens	1	0,9
	Mécaniciens	1	0,85
	Mécaniciens	1	0,55
	Mécaniciens	1	0,55
	Mécaniciens	1	0,25
		1	
	Mécaniciens	1	1
		1	
	Mécaniciens	1	1
		1	
William PERICAUD	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,17
	Automaticiens	1	0,2
	Automaticiens	1	0,2
	Automaticiens	1	0,1
Stéphane BIETTRON	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,2
	Electromécaniciens	1	0,25
	Electromécaniciens	1	0,25
	Electromécaniciens	1	0,25
	Electromécaniciens	1	0,75
	Electromécaniciens	1	0,2
	Electromécaniciens	1	0,3
Service Dépollution Qualité Milieu - Laboratoire		3	2,9
Cécile ROCHET	Responsable laboratoire	1	0,95
	Technicien de laboratoire	1	1
	Technicien de laboratoire	1	0,95
Exploitation usine		12	7,86
Jacques SCHAFF	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,5
	Conducteur Usine	1	1
	Conducteur Usine	1	1
	Technicien Usine	1	1
	Technicien Usine	1	1
	Technicien Usine	1	1
	Technicien Usine	1	1
	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,15
	Technicien Usine	1	0,15
	Conducteur Usine	1	0,2
	Technicien Usine	1	0,2
	Technicien Usine	1	0,15
Service Milieu		5	1,46
	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,25
	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,2
	Technicien milieu	1	0,2
	Agent milieu	1	0,55
	Agent milieu	1	0,25

	2020	
	ETP	€
Direction	1,97	219 038
Chefs de station	0,75	54 438
Autre encadrement	1,17	61 230
Electromécanicien	7,60	323 089
Agent d'exploitation	6,70	410 151
Laborantin-chimiste	2,90	132 358
Administratif	2,03	145 001
Autres	1,20	62 223
Total	24,32	1 407 528

10.9 ANNEXE 10 : Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la délégation (CARE)

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières »

Les données ci-dessous sont en Euros.

EQUALIA SERVICES

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2020 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: EB011 - EQUALIA SERVICES

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	16 127 794	15 738 864	-2.41 %
Exploitation du service	9 937 474	10 029 770	
Collectivités et autres organismes publics	6 190 320	5 709 082	
Produits accessoires	0	12	
CHARGES	13 456 306	12 517 063	-6.98 %
Personnel	1 461 385	1 407 528	
Energie électrique	1 314 933	1 077 083	
Produits de traitement	892 748	912 587	
Analyses	68 569	37 211	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 262 839	1 420 463	
Impôts locaux et taxes	106 658	- 122 115	
Autres dépenses d'exploitation	1 266 774	1 170 635	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	19 780	10 322	
<i>engins et véhicules</i>	102 576	87 233	
<i>informatique</i>	35 281	28 399	
<i>assurances</i>	0	41	
<i>locaux</i>	99 061	48 586	
<i>autres</i>	1 010 075	996 054	
Contribution des services centraux et recherche	3 920	4 581	
Collectivités et autres organismes publics	6 190 320	5 709 082	
Charges relatives aux renouvellements	838 373	855 373	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	838 373	855 373	
Charges relatives aux investissements	22 484	22 821	
<i>programm e contractuel (investissements)</i>	22 484	22 821	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	27 304	21 814	
RESULTAT AVANT IMPOT	2 671 488	3 221 801	20.60 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	890 407	902 104	
RESULTAT	1 781 081	2 319 697	30.24 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/23/2021

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Les données ci-dessous sont en Euros.

EQUALIA SERVICES

Version Finale

Etat détaillé des produits (1)
Année 2020

Collectivité: EB011 - EQUALIA SERVICES

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	9 937 474	10 029 770	0.93 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>10 137 804</i>	<i>9 497 577</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>- 200 330</i>	<i>532 193</i>	
Exploitation du service	9 937 474	10 029 770	0.93 %
Produits : part de la collectivité contractante	6 190 320	5 709 082	-7.77 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>6 271 732</i>	<i>5 666 433</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>- 81 412</i>	<i>42 649</i>	
Collectivités et autres organismes publics	6 190 320	5 709 082	-7.77 %
Produits accessoires	0	12	NS

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/23/21

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

Ressourcer le monde

Veolia
30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers
www.veolia.com